

**Assemblée générale ordinaire 2022**

**12 mars 2023**

**Visio conférence et présentiel à Lyon Gerland**

# Rapport d'activités



# Sommaire

<b>Sommaire</b> .....	<b>2</b>
<b>Tableau des licences et voix par clubs et par départements</b> .....	<b>3</b>
<b>Rapports du bureau exécutif</b> .....	<b>4</b>
Rapport moral du président.....	5
Rapport du secrétaire général.....	7
Rapport financier 2022 du trésorier .....	10
Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels.....	13
Rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.....	30
Rapports des conseillers techniques régionaux.....	33
<b>Rapports des commissions de services</b> .....	<b>35</b>
Commission « Espaces sites itinéraires et navigation durable ».....	36
Commission formations .....	39
Commission Jeunes.....	43
Commission Membres agréés .....	45
<b>Rapports des commissions sportives</b> .....	<b>46</b>
Commission Course en ligne .....	47
Commission Descente.....	50
Commission Dragon boat .....	52
Commission Kayak polo.....	55
Commission Loisirs .....	58
Commission Océan racing .....	59
Commission Raft .....	61
Commission Slalom .....	62
Pôle Espoirs .....	65
<b>Réponses aux questions posées</b> .....	<b>67</b>

## Tableau des licences et voix par clubs et par départements

N°	Structures Nom	Statut	Licences							Voix en AG						
			1 an loisirs	1 an compét	1 an ss pratique	Total 1 an	3 mois loisirs	1 jour	Total	Total	1 an	3 mois	1 jour	Coll 1	Coll 2	Coll 3
CR01	Comite Regional Auvergne Rhone Alpes		1407	1378	49	2834	679	11981	15494	125	114	3	8	116	0	0
100	Comite Departemental De L'Ain		111	203	11	325	15	610	950	16	15	0	1	16	0	0
107	Eaux Vives Oyonnax C.K.	Affilié	30	38	2	70	0	408	478	4	3	0	1	4	0	0
108	Ckc Vallee De L'Ain	Affilié	19	48	2	69	0	0	69	3	3	0	0	3	0	0
109	C.K. St Maurice Gourdans	Affilié	5	17	5	27	0	0	27	1	1	0	0	1	0	0
111	Bourg Canoe Kayak Eaux Vives	Affilié	9	18	0	27	1	12	40	1	1	0	0	1	0	0
112	Canoe Kayak Cern	Affilié	14	4	0	18	0	172	190	1	1	0	0	1	0	0
116	Touring Canoe Kayak Montmerle 3 Rivieres	Affilié	15	1	0	16	5	15	36	1	1	0	0	1	0	0
162	Dragon Boat Club Divonne Les Bains	Affilié	7	35	0	42	0	0	42	2	2	0	0	2	0	0
163	Bugey Rhone Canoe Kayak	Affilié	12	42	2	56	9	3	68	3	3	0	0	3	0	0
300	Comite Departemental De L'Allier		32	45	4	81	39	403	523	5	5	0	0	5	0	0
303	A.S.P.T.T. Moulins	Affilié	3	14	0	17	3	0	20	1	1	0	0	1	0	0
306	Canoe Kayak Club De Vichy	Affilié	10	2	0	12	0	0	12	1	1	0	0	1	0	0
308	Bellerive Kayak	Affilié	5	10	0	15	4	24	43	1	1	0	0	1	0	0
310	Ck Vallee De Montlucon	Affilié	14	19	4	37	32	379	448	2	2	0	0	2	0	0
700	Comite Departemental De L'Ardeche		296	256	13	565	147	1126	1838							
701	Ass. C.K. Aubenas	Affilié	43	2	0	45	19	15	79	2	2	0	0	2	0	0
702	Canoe Kayak Club Bourg Saint Andeol	Affilié	55	16	0	71	2	2	75	3	3	0	0	3	0	0
703	Canoe Kayak Tain Tournon	Affilié	2	52	0	54	0	5	59	3	3	0	0	3	0	0
704	Annonay Canoe Kayak Club	Affilié	9	17	0	26	2	2	30	1	1	0	0	1	0	0
705	Eyrieux Canoe Kayak	Affilié	71	27	11	109	2	233	344	4	4	0	0	4	0	0
706	Chassezac Sports Nature	Affilié	21	0	0	21	0	0	21	1	1	0	0	1	0	0
708	V.P.A. Pont D'Arc	Affilié	48	74	2	124	67	797	988	6	5	0	1	6	0	0
710	Ck Des Trois Vallees	Affilié	5	22	0	27	41	23	91	1	1	0	0	1	0	0
713	Ass. C.K. De L'Escoutay	Affilié	5	3	0	8	0	49	57	1	1	0	0	1	0	0
714	Club Canoe Kayak Des Gorges De L'Ardeche	Affilié	28	35	0	63	14	0	77	3	3	0	0	3	0	0
716	Canoe Kayak Club De Vogue	Affilié	8	6	0	14	0	0	14	1	1	0	0	1	0	0
767	The Adventure Network France	Agréé	1	2	0	3	0	0	3	1	1	0	0	0	0	0
1500	Comite Departemental Du Cantal		29	6	0	35	2	0	37	2	2	0	0	2	0	0
1503	Ass. De La Vallee D'Oit	Affilié	29	6	0	35	2	0	37	2	2	0	0	2	0	0
2600	Comite Departemental De La Drome		33	50	0	83	21	41	145	4	4	0	0	4	0	0
2602	Canoe Club Valence	Affilié	1	22	0	23	2	21	46	1	1	0	0	1	0	0
2603	Canoe Associatif Romanais Peageois	Affilié	17	24	0	41	19	12	72	2	2	0	0	2	0	0
2614	Canoa Club Riviere Drome	Affilié	15	4	0	19	0	8	27	1	1	0	0	1	0	0
3800	Comite Departemental De L'Isere		182	129	2	313	47	102	462	16	16	0	0	15	0	0
3803	Club Nautique De La Platiere	Affilié	50	17	0	67	11	4	82	3	3	0	0	3	0	0
3804	Club Canoe Kayak Vienne	Affilié	45	43	0	88	10	63	161	4	4	0	0	4	0	0
3805	Canoa Kayak Oisans	Affilié	18	3	0	21	6	26	53	1	1	0	0	1	0	0
3812	Grenoble Alpes Canoe Kayak	Affilié	29	58	2	89	12	9	110	4	4	0	0	4	0	0
3821	Yacht Club Grenoble Charavines	Affilié	33	8	0	41	6	0	47	2	2	0	0	2	0	0
3822	Association Sports Bien Etre Loisirs	Affilié	7	0	0	7	2	0	9	1	1	0	0	1	0	0
3864	Nautic Sports 38	Agréé	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0
4200	Comite Departemental De La Loire		78	56	3	137	220	2171	2528	13	10	2	1	11	0	0
4204	Matel Sports Roanne	Affilié	18	17	3	38	52	230	320	2	2	0	0	2	0	0
4209	Club Kayak Chambon Feugerolles	Affilié	13	2	0	15	0	124	139	1	1	0	0	1	0	0
4213	Base De Loisirs Loire Forez	Affilié	40	16	0	56	165	1712	1933	6	3	2	1	6	0	0
4214	Sports Evasion Canoe Kayak	Affilié	5	2	0	7	1	78	86	1	1	0	0	1	0	0
4216	No Pasa Nada	Affilié	2	19	0	21	2	0	23	1	1	0	0	1	0	0
4261	Espace Eaux Vives	Agréé	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0
4262	CC Du Pays Entre Loire Et Rhone	Agréé	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0
4300	Comite Departemental De Haute Loire		53	19	0	72	1	967	1040	5	4	0	1	5	0	0
4302	Club Omnisports Brivadois	Affilié	15	18	0	33	0	434	467	3	2	0	1	3	0	0
4303	Sport Loisirs Brivois	Affilié	38	1	0	39	1	4	44	2	2	0	0	2	0	0
6300	Comite Departemental Du Puy-De-Dome		48	106	9	163	15	541	719	8	8	0	0	8	0	0
6302	Club Nautique De Longues	Affilié	11	36	9	56	15	173	244	3	3	0	0	3	0	0
6305	Union Sportive Isoisienne Canoe Kayak	Affilié	11	46	0	57	0	173	230	3	3	0	0	3	0	0
6309	Clermont Communauté Canoe Kayak	Affilié	26	24	0	50	0	195	245	2	2	0	0	2	0	0
6900	Comite Departemental Du Rhone		264	153	1	418	5	3508	3931	18	15	0	3	18	0	0
6903	Canoe Kayak Decines Meyzieu	Affilié	66	50	1	117	0	943	1060	5	4	0	1	5	0	0
6907	S.V. Vaulx En Velin	Affilié	32	51	0	83	4	0	87	4	4	0	0	4	0	0
6908	C.K.T.S. Villeurbanne	Affilié	27	2	0	29	1	31	61	1	1	0	0	1	0	0
6910	Ck Lyon Oullins La Mulatiere	Affilié	139	50	0	189	0	2534	2723	8	6	0	2	8	0	0
7300	Comite Departemental De La Savoie		132	122	4	258	37	1078	1373	14	13	0	1	12	0	0
7301	Moutiers Canoe Kayak	Affilié	32	1	0	33	13	35	81	2	2	0	0	2	0	0
7304	Canoe Kayak Haute Isere	Affilié	28	33	2	63	9	330	402	3	3	0	0	3	0	0
7308	La Plagne Eaux Vives	Affilié	15	26	2	43	9	10	62	2	2	0	0	2	0	0
7310	Chambery Le Bourget Canoe Kayak	Affilié	56	62	0	118	6	701	825	5	4	0	1	5	0	0
7365	Centre H2O Sports & Evolution 2	Agréé	1	0	0	1	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0
7366	An Rafting Savoie	Agréé	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0
7400	Comite Departemental De La Haute Savoie		149	233	2	384	130	1434	1948	24	22	1	1	20	0	0
7403	Canoe Kayak Club D' Annecy	Affilié	5	123	0	128	104	1302	1534	7	5	1	1	7	0	0
7405	Canoe Kayak Annemasse Mont-Blanc	Affilié	37	16	2	55	0	16	71	3	3	0	0	3	0	0
7406	Pagaies Club Thonon	Affilié	30	65	0	95	1	89	185	4	4	0	0	4	0	0
7411	Canoe Kayak Club Sevrier	Affilié	32	22	0	54	4	26	84	3	3	0	0	3	0	0
7414	Canoe Kayak Montriond Hautes Dranses	Affilié	32	0	0	32	2	1	35	2	2	0	0	2	0	0
7416	Mjc Evian Les Bains	Affilié	11	1	0	12	15	0	27	1	1	0	0	1	0	0
7466	Adventures Payraud Mont Blanc	Agréé	2	0	0	2	0	0	2	1	1	0	0	0	0	0
7469	Dragon Boat Attitude	Agréé	0	6	0	6	4	0	10	1	1	0	0	0	0	0
7472	7 Aventures	Agréé	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0
7474	Evolution 2 Aquarfting - Lac Lemans	Agréé	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0

# **Rapports du bureau exécutif**

**Rapport moral du Président**

**Rapport du Secrétaire général**

**Rapport financier du Trésorier**

**Budget prévisionnel 2023**

**2 Rapports du Commissaire aux comptes**

**Rapport des Conseillers techniques sportifs**

# Rapport moral du président

**Nasser Hammache**

Chers représentants des clubs affiliés, des membres agréés et des comités départementaux,  
Cher président de la FFCKSP et son représentant, Cher Georges Dantin,  
Chers partenaires, Chères amies, Chers amis,

Voici donc le rapport moral de cette assemblée générale 2022 de notre Comité régional.

Je tiens tout d'abord à remercier l'ensemble des élus et élues des clubs, de nos salariés et des conseillers techniques mais aussi tous les pratiquants et volontaires, bénévoles pour leurs investissements aussi minimes soient-ils. Après deux années difficiles liées à la pandémie, toutes nos activités sportives ont pu enfin reprendre un rythme normal.

Je ne vais pas évoquer ici, les jolis résultats sportifs de tous nos jeunes et moins jeunes en compétition. Ils sont retranscrits dans les rapports des commissions sportives. Mais je me réjouis des 3 titres de Champions du monde de Phénicia Dupraz, Nouria Newman et Quentin Bonnetain. Je vais surtout évoquer rapidement les dimensions importantes qui structurent notre organisation.

Le développement de notre activité est le fruit des collaborations et synergies étroites avec nos partenaires institutionnels, la Conseil régional, les ministères des Sports et de l'Éducation nationale, l'ANS, la DRAJES, le Département de l'Ain et Haut Bugey Agglomération, ainsi que nos partenaires privés, EDF (valorisation des lâchers d'eau), CNR et le Crédit Mutuel. Je les remercie tous de leurs soutiens qui nous permettent de mettre en œuvre toutes nos actions et tous nos projets.

L'année 2022 a été l'occasion de tenter le plein déploiement de notre projet de développement. Nous arrivons maintenant à mi-mandat et il est souhaitable de faire un point précis sur sa mise en œuvre en redéfinissant très certainement nos priorités au regard de notre écosystème.

Sur le plan financier la situation n'est pas au plus beau jour car nous constatons malheureusement un déficit de 52.000 euros sur l'exercice 2022. Ce déficit important doit nous alerter sur notre organisation comptable qui ne peut plus être pilotée par un seul plan de trésorerie. Notre comptabilité doit s'adapter à la complexité de notre fonctionnement en anticipant au plus fin l'ensemble des flux financiers tout en prenant en compte les décalages des subventions accordées, reçues, utilisées et enregistrées sur des délais qui s'étalent sur 3 exercices.

Par ailleurs nous devons faire preuve de plus de rigueur pour garantir la soutenabilité économique de nos actions en vérifiant que nos dépenses soient bien couvertes par des recettes réellement constatées.

Nous ne pourrions pas reproduire un exercice semblable l'année prochaine sous peine de mettre en péril notre comité. Grâce à nos fonds de réserves associatifs et aux subventions restant à percevoir, nous retrouverons une situation financière correcte mais avec un capital propre qui aura diminué à la hauteur de notre déficit. Il s'agit d'une vraie alerte pour nous tous (sans doute masquée pendant les années « covid »). Nous allons surmonter cette difficulté et réagir efficacement en mettant en place une organisation comptable adaptée et une recherche de nouveaux partenaires privés (tout en pérennisant celle de CNR) ; sans quoi nous devons réduire nos actions.

Malgré ce contexte, je tiens à souligner la rigueur dans la tenue de nos comptes et le travail remarquable effectué par Sylvain Louvel qui nous présentera une analyse plus fine et reviendra sur ce point en indiquant les causes de cette situation et les actions de remédiation envisagées.

Avec la mise en place de la nouvelle politique des titres, L'objectif du nombre de nos adhérents permanents reste une priorité. Les licences 1 jour permettent à notre activité d'être mieux valorisée au niveau de nos partenaires institutionnels et privés. Une vigilance malgré tout sur les clubs qui ne respectent pas la règle « une personne = un titre » (hors scolaires). Le risque assurantiel est bien réel pour le président du club.

Notre Comité a encore démontré son expertise dans l'organisation des manifestations sportives régionales et nationales. Un focus sur les organisations du challenge Régional jeune et de la TRAAS sous le pilotage de nos CTS, car elles concernent notre jeunesse. Je félicite également Claude Benezit et Thierry Dubut pour l'organisation des championnats de France Sprint ainsi que le CDCK de l'Allier et tous les bénévoles et professionnels impliqués. Ce fut une très belle manifestation avec un soutien important de l'agglomération et de la ville de Vichy. Je regrette vivement l'absence des 2 clubs locaux. Nous devons en tirer des conséquences sur le futur développement des sports de pagaie sur ce territoire.

Nos préoccupations sont aussi tournées vers des dossiers de la plus haute importance sur le plan de l'accessibilité, de l'aménagement, de la sécurisation et de la valorisation de nos sites de pratique. Le plan d'actions ESIND devient une activité structurante pour ne pas dire stratégique de notre Comité. L'annulation de nombreuses manifestations pour des raisons de niveau d'eau extrêmement bas ne nous laisse pas insensibles sur les enjeux environnementaux que porte notre activité.

Notre pôle espoirs slalom d'Oyonnax traduit notre volonté d'organiser l'excellence sportive dans la région. Il est donc de notre devoir de pérenniser son existence malgré un environnement fragile, avec baisse des subventions, peu de soutien financier de l'ANS et de la FFCK, manque de partenaires privés, sans mettre en péril l'équilibre financier de notre Comité. L'engagement de tous les acteurs concernés, collectivités, rectorat, ANS, DRAJES, FFCK, club support, reste primordial.

Après notre déménagement sur le site de Lyon il y a deux ans, nous sommes enfin en passe de concrétiser la construction du hangar sur le site de St Pierre de Bœuf avec l'étroite collaboration de la communauté de communes du Pilat Rhodanien. Je remercie sincèrement les élus et techniciens de cette collectivité pour leur écoute à notre égard.

Le fonctionnement de notre Comité est assuré en bonne partie par la magie du bénévolat, en plus de nos 3 salarié-es, de quelques CDD sur des missions courtes et de nos 2 CTS. Je remercie sincèrement chacune et chacun de son engagement au sein de notre structure. Mais je dois aussi constater avec les membres du bureau que trop de missions ne sont plus assurées faute de bénévoles disponibles : la formation, le loisirs, le paracanoë, le médical, notamment. Je dois aussi regretter le trop faible investissement de dirigeantes dans nos instances, qui se situe en dessous de la part des femmes dans nos licenciés. Or, le Comité régional c'est nous tous et sans investissement collectif nous ne n'atteindrons pas nos objectifs. Nous allons consacrer un temps important pour trouver une réponse à cette faiblesse.

Je souhaite enfin que nous profitons de l'organisation des championnats de France de slalom à Bourg-Saint-Maurice durant l'été prochain pour nous réunir et passer un moment de convivialité sous les couleurs de notre Comité.

Avant de céder la parole aux autres membres du bureau et aux responsables des commissions, je voudrais renouveler mes souhaits à toutes et à tous, d'une belle année, remplie de beaux et bons moments les plus nombreux possible. Tous mes vœux sportifs les plus chaleureux, avec des performances exceptionnelles et beaucoup de plaisir à naviguer.

Je vous remercie de votre attention.

## **Vote du rapport moral du Président**

# Rapport du secrétaire général

**Bernard Jacquot**

## **Un Covid aux effets ancrés dans nos habitudes**

Des années Covid nous retiendrons en particulier nos nouvelles habitudes et modes de travail. En effet, les réunions, conférences et séminaires à distance, ainsi que le télétravail de nos employés et cadres, ont pris leur place dans notre organisation, offrant même un certain confort de vie, des économies nouvelles, mais aussi, sans doute, un accroissement des sollicitations.

## **Les principaux dossier du secrétaire**

Après les évolutions 2021 et les arrivées de Véronique Chavrier, de Marie Laudrain et de Claire Landrain, 2022 aura été une année de stabilisation de notre fonctionnement.

**L'équipe technique et administrative du Comité** s'est bien étoffée avec 5 collaborateurs qui œuvrent à nos côtés pour nous aider à développer nos actions et axes de travail. Chacune et chacun a trouvé sa place, avec beaucoup d'intelligence, de réactivité et de souplesse. Marie et Véronique, notamment ont trouvé un mode de fonctionnement en complémentarité avec beaucoup de souplesse. On notera toutefois, l'importance prise par le suivi des dossiers administratifs et financiers, incluant le suivi des nombreux dossiers de subventions, des courriers, des facturations, etc. En 2022, avec Vichy et le Pôle à plein régime, l'ensemble de ces tâches représente 1 équivalent temps plein travaillé... soit un volume important qu'il va nous falloir mieux maîtriser en 2023 suite au départ de Marie Laudrain. J'adresse donc un grand merci à toute l'équipe, Marie, Véronique, Claire, Laurent et Alain, à laquelle on peut inclure Patrice Fischer, qui en tant que professeur d'EPS au lycée Arbez Carne, consacre 6 heures hebdomadaires de coordination mises à disposition au service du pôle.

**Le nouveau bureau du siège du Comité** à Lyon que nous avons investi à l'été 2021, donne globalement satisfaction en raison de sa centralité dans la région, et de sa facilité d'accès. Il y a quelques réserves cependant liées notamment au manque de place de stockage pour le matériel du Comité mis à la disposition des clubs. Sur ce point aussi, nous devons chercher de nouvelles solutions en 2023, qui soient plus économes en temps de suivi.

Concernant **la communication**, nous avons mis en place 3 supports : d'une part, la Newsletter mensuelle qui je crois donne satisfaction ; d'autre part, une info hebdomadaire aux membres du bureau ; enfin, depuis peu, une « info Codir » mensuelle. Ces deux infos compilent les courriers clés utiles à la connaissance des activités quotidiennes. Par contre, la rénovation du site Internet n'a pas pu être menée ; c'est un chantier qui a démarré, mais qui reste à faire aboutir. Merci à Véronique pour son travail sur ce dossier clé.

Pour ce qui concerne **le fonctionnement des instances**, nous avons tenu en 2022 : 3 comités directeurs, 11 bureaux exécutifs, et 38 réunions de coordination hebdomadaire ; chacun de ces temps a fait l'objet de comptes rendus et relevés de décisions. À ces temps de gouvernance, il faut ajouter la « conférence régionale » de répartition de l'enveloppe ANS dans le respect des pré affectations fédérales. Concernant la composition du bureau, il faut regretter l'absence de représentation d'une vice-présidence en charge des activités sportives pour porter les sujets sports à chaque réunion. Concernant le Comité directeur, il faut noter des absences et excuses récurrentes (jusqu'à 10 et 15 en juillet dernier) qui interrogent sur nos modes de fonctionnement et nos futurs statuts.

**Le projet de développement**, qui a été un temps fort en 2021, n'aura pas été un dossier prioritaire en 2022. Avec Marie Laudrain et Rémy Baudoin nous avons envisagé de réaliser un point d'étape à fin 2022 ; point qui n'a pu aboutir à temps, et qui sera à planifier pour la prochaine AG.

## **Notre implantation reste modeste et hétérogène en Auvergne Rhône Alpes**

Dans cette seconde partie, je vais évoquer notre implantation dans la « grande » région, et plus particulièrement les licences et adhésions.

### **Des clubs affiliés et membres agréés sur la stabilité**

Nous comptons 59 clubs affiliés actifs et 14 membres agréés, soit des chiffres clubs qui restent stables depuis plusieurs années, et une progression des membres agréés.

Sur une carte de la région, on relève des disparités qui restent fortes d'un territoire à l'autre, avec plusieurs « zones blanches » et des territoires dépourvus d'offre canoë kayak.

En 2022, le nombre de labels EFCK est passé à 21 contre 18 en 2021, suite à une relance active.

Les comités départementaux ont des fonctionnements hétérogènes, allant d'une simple adresse postale à des fonctionnements établis avec calendrier d'actions et personnel rémunéré. Dans une aussi grande région, les coopérations interdépartementales restent souhaitables.

La place des membres agréés dans nos instances de décision manque à mon sens de clarification. Il conviendra, en concertation avec la FFCK, de préciser les engagements réciproques de manière partagée.

### **Vers une confirmation du renouveau des licences ?**

3512 licences un an et trois mois en 2022 contre 3381 en 2021 et 27156 licences un jour en 2022, contre 20753 en 2021. Les chiffres progressent respectivement de 3 et 30 %. Il faut y voir l'effet de la clarification récente de l'offre de la FFCK

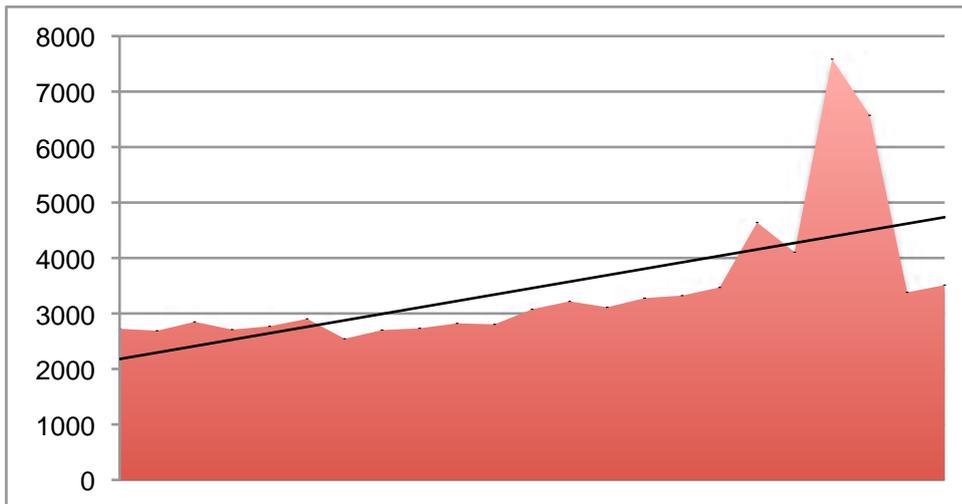
La part des femmes reste stable à 33 %. Sur le long terme la proportion est passée de 1 femme pour 3 hommes dans les années 2000 à une femme pour 2 hommes aujourd'hui.

La catégorie vétéran reste la plus représentée à 45 %, devant les séniors à 15 % et l'ensemble des jeunes à 40 %, pour respectivement, 43, 16 et 41 % en 2021. Sur le long terme, la part des jeunes semblent rester stable et par contre les séniors diminuer au profit des vétérans.

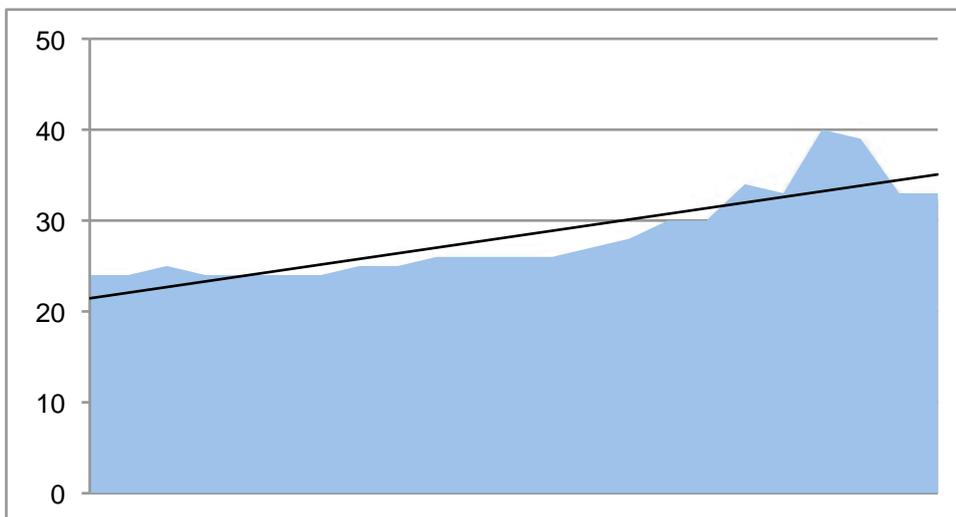
Au vu du nombre de payeurs et du nombre de structures d'accueil le nombre de licences un jour pourrait être bien plus élevé. L'inadaptation du dispositif de saisie aux contraintes des exploitants en est principalement la cause.

Page suivante, trois graphiques illustrant l'évolution des licences de 2000 à 2022

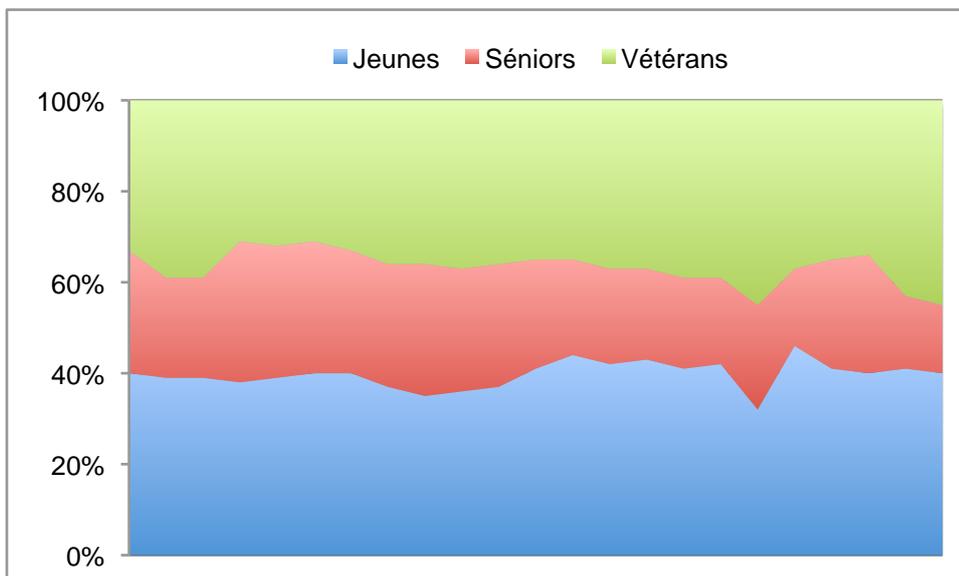
### Évolutions du nombre de licences de 2000 à 2022 (chiffres Ffck Goal)



### Évolution de la part des licenciées en % de 2000 à 2022 (chiffres Ffck Goal)



### Évolution de la part des catégories d'âge en % de 2000 à 2022 (chiffres Ffck Goal)



# Rapport financier 2022 du trésorier

Sylvain Louvel

**En annexe à ce rapport, vous lirez les deux rapports du commissaire aux comptes présentés par la société SOCCAD en la personne de M. Yann Berthaud. Le premier se rapporte à nos comptes annuels, bilan, compte de résultat et annexes, tels qu'établis par la société d'experts-comptables COVEX représentée par M. Xavier Dubois. Le second concerne nos conventions réglementées.**

## BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT 2022

### Disponibilités financières

Au 31 décembre 2021 nous disposions de 116.207 euros et au 31 décembre 2022 de 34.150 euros soit une diminution de 82.057 euros. Cet écart se confirme dans le bilan financier.

### Bilan financier et compte de résultat

Confère tableau et rapports du Commissaire aux comptes suivantes.

Le compte de résultat de cette année fait apparaître 497.845 euros de dépenses et 448.389 euros de recettes, soit un déficit de 49.456 euros.

Les dépenses sont conformes au prévisionnel de notre dernière AG. Mais toutes les subventions sont en baisse, principalement celles du Conseil régional. Pour le pôle espoirs d'Oyonnax elle a été divisée par deux pour l'année scolaire en cours. Et l'information de cette diminution nous a été annoncée en décembre dernier ; soit 3 mois après le début de l'année scolaire et 12 mois après la présentation du budget prévisionnel 2022.

En 2021 les subventions représentaient 205.340 euros. En 2022 elles sont passées à 143.090 euros dont 32.000 euros pour les championnats de France de Vichy. Soit une forte baisse mise en évidence par l'expert comptable malgré des efforts faits sur les dépenses.

Le bilan des championnats de France de Vichy est à l'équilibre alors qu'on espérait être excédentaire. La division par deux de la subvention du Conseil régional - 10.000 euros au lieu de 20.000 promis – en est la cause principale.

Le résultat analytique 2021/2022 du pôle espoirs met en évidence un déficit de 6.344 euros avec une contribution du comité de 14.000 euros, soit un autofinancement net de 20.344 euros. Dans ce contexte, nous avons construit un prévisionnel 2023/2024 à l'équilibre avec une diminution d'effectif à 8 jeunes, une baisse des déplacements, une contribution du Comité limitée à 5.000 euros et des aides publiques attendues à hauteur de 55.000 euros pour envisager la poursuite de l'activité du pôle à la prochaine rentrée scolaire. A l'heure où son écrites ses lignes, nous attendons encore les réponses et confirmations des collectivités partenaires. La décision finale de fermeture ou de maintien du pôle sera alors présentée au moment de l'assemblée générale.

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

Pour cette année 2023, deux scénarios budgétaires sont présentés, l'une avec le pôle espoirs si les collectivités territoriales nous soutiennent à la hauteur attendue, l'autre sans le pôle espoirs, mais avec tout de même son fonctionnement jusqu'en juin prochain. Cette décision doit être prise juste avant l'assemblée générale, en fonction des promesses de soutien des collectivités.

**Comité régional : Compte de résultat 2022 - Budgets 2023**

CHARGES	Réalisé	Budget	Budget	PRODUITS	Réalisé	Budget	Budget
	2022	2023	2023		2022	2023	2023
		avec pôle	sans pôle			avec pôle	sans
<b>60- Achats</b>				<b>70 - Ventes de produits et prestations</b>			
Gilets moniteur				Inscriptions compétition	13 931		
Bateaux club	1 784	0	0	Prestation de services	0	9 100	9 500
Bateaux COMITE AURA	5 213			Championnat France	65 584		
Etudes et prestations services	0			Participation stagiaires	76 972	71 100	55 200
Fournitures entretien et petit équipement	12 965	9 000	8 000	Cotisations clubs	3 450	3 400	3 400
Fournitures administratives	1 448	1 500	1 500	FFCK Quotes-parts licences	26 916	29 000	29 000
<b>TOTAL 60</b>	<b>21 410</b>	<b>10 500</b>	<b>9 500</b>	bateaux club	1 784	1 000	1 000
<b>61- Services extérieurs</b>				Location diverse			
Sous traitance comptabilité + paie	8 430	8 500	8 500	Produits annexes			
Sous traitance prestation informatique	414	500	500	<b>TOTAL 70</b>	<b>188 637</b>	<b>113 600</b>	<b>98 100</b>
Location équipements sportifs	0			<b>740 - Subventions publiques</b>			
Location salles	19 570	300	300	ANS - Fonctionnement	23 069	24 000	24 000
Locations véhicules	1 554	1 500	1 400	ANS - Emploi	14 000	4 000	4 000
Location véhicule LEASEPLAN	5 913	6 000	6 000	DRAJES			
Entretien véhicule	2 275	1 200	800	FFCK : bilans médicaux			
Charges locatives	4 608	4 600	4 600	FFCK : divers	1 050		
Maintenance - Entretien matériel				CREPS ANS : Pôle Espoir	3 500	3 500	
Assurances	4 017	3 900	3 900	Région AURA : Fonctionnement	49 471	28 000	28 000
Adhésions associations				Région AURA : événements	10 000		
<b>TOTAL 61</b>	<b>46 781</b>	<b>26 500</b>	<b>26 000</b>	Région AURA : investissement		12 000	7 000
<b>62 - Autres services extérieurs</b>				Région AURA : Pôle Espoir		20 000	10 000
Prestation extérieure	40 656	38 000		Ville de Vichy	22 000		
Honoraires - Expert Comptable	4 400	4 400	4 400	Aglomération Haut Bugey	10 000	15 000	
Honoraires - Commissaire aux comptes		2 400	2 400	Département Ain	10 000	15 000	
Honoraires - Avocats	2 300	0	0	Département Allier			
Publicité - Publication		300	300	<b>TOTAL 740</b>	<b>143 090</b>	<b>121 500</b>	<b>73 000</b>
Cadeaux - Trophées	1 923	1 000	1 000	<b>741 - Partenariats privés</b>			
Déplacements	44 936	29 000	23 000	Partenariat		5 000	5 000
Hébergements	56 837	29 000	21 000	CNR	43 000	45 000	45 000
Repas	67 094	13 000	20 000	<b>TOTAL 741</b>	<b>43 000</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Réception	0	0	0	<b>75 - Don des dirigeants</b>	2 317	2 500	2 500
Télécommunications	1 411	1 500	1 500	Produits divers gestion	475		
Frais postaux	739	800	800	Dons financier et non-monétaire	1 067	1 000	1 000
Services bancaires	261	300	300	<b>TOTAL 75</b>	<b>3 859</b>	<b>3 500</b>	<b>3 500</b>
Cotisations	650	650	650	<b>76 - Produits financiers</b>		250	250
<b>TOTAL 62</b>	<b>221 207</b>	<b>120 350</b>	<b>75 350</b>	<b>TOTAL 76</b>	<b>0</b>	<b>250</b>	<b>250</b>
<b>63 - Impôts et taxes</b>				<b>77 - Produits exceptionnels</b>			
Impôts et taxes sur rémunérations	0			Produits sur exercice antérieur			
Formation du personnel	1 428	1 200	1 200	Produits cession remboursement	1 600	0	0
<b>TOTAL 63</b>	<b>1 428</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>	QP subvention viré au résultat	5 000	0	0
<b>64 - Charges de personnel</b>				<b>TOTAL 77</b>	<b>6 600</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Rémunérations du personnel	73 444	68 000	57 000	<b>78</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Charges sociales	27 737	20 000	14 000	<b>79 - Transfert de charges</b>	173		
Provision CP et charges	2 377	2 300	1 800	<b>TOTAL 79</b>	<b>173</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL 64</b>	<b>103 558</b>	<b>90 300</b>	<b>72 800</b>				
<b>65 -</b>							
Subvention Clubs	22 000	25 000	25 000				
Subvention Athlètes	700						
<b>TOTAL 65</b>	<b>22 700</b>	<b>25 000</b>	<b>25 000</b>				
<b>66 - Charges financières</b>							
<b>TOTAL 66</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>				
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>							
Charges exceptionnelle	1 336						
Charges sur exercice antérieure	0						
Valeur comptable des éléments actifs	1 742						
<b>TOTAL 67</b>	<b>3 078</b>	<b>0</b>	<b>0</b>				
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>							
	14 653	15 000	15 000				
<b>TOTAL 68</b>	<b>14 653</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>				
<b>86 - Personnel bénévole</b>				<b>87 - Bénévolat</b>	63 030	64 000	64 000
	63 030	64 000	64 000	<b>TOTAL 87</b>	<b>63 030</b>	<b>64 000</b>	<b>64 000</b>
<b>TOTAL 86</b>	<b>63 030</b>	<b>64 000</b>	<b>64 000</b>				
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>497 845</b>	<b>352 850</b>	<b>288 850</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>448 389</b>	<b>352 850</b>	<b>288 850</b>
				Résultat - Déficit	-49 456	0	0

## Pôle espoirs d'Oyonnax : compte de résultat 2021/2022 et budget prévisionnel 2022/2023

Pôle espoirs d'Oyonnax : compte de résultat 2021/2022 ; budget 2023/2024					
CHARGES	Réalisé 2021-22	Prévision 2023-24	PRODUITS	Réalisé 2021-22	Prévision 2023-24
<b>60 – Achats</b>	<b>4 569 €</b>	<b>2 000 €</b>	<b>70 – Vente de produits, marchandises, prestations</b>	<b>31 022 €</b>	<b>26 400 €</b>
Fournitures petits équipements	3 426 €	1 800 €	Participation stagiaires et clubs	22 222 €	20 000 €
Fournitures administratives	1 143 €	200 €	Cotisations annuelles stagiaires	8 800 €	6 400 €
<b>61 – Services extérieurs</b>	<b>7 640 €</b>	<b>3 000 €</b>	<b>740 – Subventions d'exploitation</b>	<b>72 500 €</b>	<b>60 500 €</b>
Sous traitance - location - maintenance	7 640 €	3 000 €	ANS emploi	4 000 €	0 €
<b>62 – Autres services extérieurs</b>	<b>62 818 €</b>	<b>40 000 €</b>	ANS fonctionnement	3 500 €	5 500 €
Stages, entraînements et compétitions	61 590 €	40 000 €	Conseil Régional fonctionnement	30 000 €	20 000 €
Services bancaires et assimilés	1 228 €	0 €	Conseil Régional investissement	15 000 €	5 000 €
<b>63 – Impôts et taxes</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	Conseil Départemental Ain	10 000 €	15 000 €
Part employeur formation continue	0 €	0 €	Communauté d'Agglomération du Haut Bugey	10 000 €	15 000 €
<b>64 – Charges de personnel</b>	<b>30 358 €</b>	<b>41 000 €</b>	<b>741 – Partenariat</b>	<b>0 €</b>	<b>8 000 €</b>
Rémunération personnel brut	23 599 €	28 000 €	Ville d'Oyonnax		3 000 €
Charges patronales	6 759 €	13 000 €	Partenariat	0 €	5 000 €
<b>65 – Autres charges de gestion courante</b>	<b>14 000 €</b>	<b>12 000 €</b>	<b>76 – Produits financiers</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Charges du comité pour la gestion du pôle	14 000 €	12 000 €	Produits financiers	0 €	0 €
<b>66 – Charges financières</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>77 – Produits exceptionnels</b>	<b>14 000 €</b>	<b>7 600 €</b>
Charges financières	0 €	0 €	Contribution CRCK AURA	14 000 €	7 600 €
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>78 – Reprises sur amortissement et provisions</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Charges exceptionnelles	0 €	0 €	Reprises sur amortissement et provisions	0 €	0 €
<b>68 – Dotations aux amortissements</b>	<b>4 480 €</b>	<b>4 500 €</b>	<b>79 – Transfert de charges</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Dotation aux amortissements	4 480 €	4 500 €	Transfert de charges	0 €	0 €
<b>Résultat de l'exercice (excédent)</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>Résultat de l'exercice (perte)</b>	<b>6 344 €</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>123 865,30 €</b>	<b>102 500,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>123 866,00 €</b>	<b>102 500,00 €</b>
<b>86 – emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>35 130 €</b>	<b>35 300 €</b>	<b>87 – Contributions volontaires en nature</b>	<b>35 130 €</b>	<b>35 300 €</b>
Mise à dispo prof EPS lycée par Education Nationale	18 000 €	18 000 €	870 Bénévolat	7 830 €	8 000 €
Mise à dispo de CTS par le ministère des sports	4 500 €	4 500 €	871 Prestations en nature	22 800 €	22 800 €
Mise à dispo locaux du lycée	3 600 €	3 600 €	875 Dons en nature	0 €	
Mise à dispo locaux club kayak Oyonnax	1 200 €	1 200 €			
Personnel bénévole	7 830 €	8 000 €			
<b>TOTAL</b>	<b>158 995 €</b>	<b>137 800 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>158 996 €</b>	<b>137 800 €</b>

## CONCLUSION

Nous avons vécu une année très compliquée et l'établissement de ce bilan financier a suscité beaucoup de réflexions et de travaux jusqu'à la dernière minute. Pour améliorer notre gestion comptable des subventions dont les notifications et liquidations s'étalent sur plusieurs exercices, il a été décidé de compléter l'équipe de trésoriers. Ainsi nous pourrons évaluer l'impact des subventions attendues en cours d'année sans d'attendre le rapport de l'expert comptable et éviter le risque d'omettre certaines informations impactant le compte de résultat.

Au vu de la diminution des aides publiques, la recherche de partenaires privés devient vitale pour augmenter notre autofinancement. Pour le pôle espoirs d'Oyonnax un fonctionnement avec des dépenses maîtrisées et des subventions publiques et/ou des partenariats privés sont les conditions de poursuite de son existence.

## 2 RÉOLUTIONS SONT PROPOSÉES AU VOTE DE L'AG

### Affectation du déficit 2022

Il est proposé de prendre le déficit de 49.456 euros sur les fonds associatifs, ce qui diminuera la valeur juridique de notre association, plutôt que de l'imputer sur les reports à nouveau.

### Adoption du rapport du trésorier

Il est proposé d'adopter le rapport du trésorier avec le bilan et le compte de résultat 2022.

# Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels



**ASSOCIÉ**  
**Yann BERTHAUD**  
Expert-comptable  
Commissaire aux Comptes

## ASSOCIATION COMITE REGIONAL AUVERGNE RHONE-ALPES DE CANOE KAYAK

Siège social : 68 avenue Tony Garnier – CS 21001 – 69304 LYON CEDEX 07  
Association déclarée – Activité de clubs de sports  
Siren : 828 627 554

### Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels.

Exercice clos le 31 décembre 2022

#### SOCCAD LYON RHONE ALPES

Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

SAS au Capital 7 622,24 € - SIRET 312 729 106 00046  
Immeuble Le Meltem - 2 Allée des Séquoias 69760 LIMONEST  
Tel. 04 78 27 12 05  
RCS LYON - APE 6920Z - TVA intracommunautaire FR 52312729106



**Bureau de Décines**  
31 Av. Alexandre Godard  
69150 Décines-Charpieu

Tel. 04 72 05 65 65

**SOCCAD RHONE-ALPES**

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

## **ASSOCIATION COMITE REGIONAL AUVERGNE RHONE-ALPES DE CANOE KAYAK**

Siège social : 68 avenue Tony Garnier – CS 21001 – 69304 LYON CEDEX 07

Association déclarée – Activité de clubs de sports

Siren : 828 627 554

### **Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels.**

**Exercice clos le 31 décembre 2022**

A l'Assemblée Générale CRCK,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE REGIONAL AUVERGNE RHONE-ALPES DE CANOE KAYAK relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association COMITE REGIONAL AUVERGNE RHONE-ALPES DE CANOE KAYAK à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **SOCCAD RHONE-ALPES**

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Chiffre d'affaires : nous nous sommes attachés à vérifier la cohérence du chiffre d'affaires comptabilisé compte tenu des différentes conventions signées. Nous avons en outre vérifié le bon rattachement des produits à l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

### **Vérification du rapport de moral et financier et des autres documents adressés à l'assemblée**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

## **SOCCAD RHONE-ALPES**

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements

**SOCCAD RHONE-ALPES**

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Limonest,  
Le 1<sup>er</sup> mars 2023

Le Commissaire Aux Comptes

SOCCAD Lyon Rhône-Alpes

**Yann BERTHAUD**

Membre de la Compagnie  
Régionale de Lyon



**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	191 402	178 766	12 636	17 082	4 446-	26.03-
	Autres immobilisations corporelles	78 385	52 557	25 828	23 913	1 915	8.01
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	15		15	15			
Prêts							
Autres immobilisations financières							
<b>Total I</b>	269 802	231 323	38 480	41 011	2 531-	6.17-	
Comptes de liaison							
<b>Total II</b>							
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 410		1 410		1 410	
	<b>Créances (3)</b>						
	Créances usagers et comptes rattachés	17 380		17 380	21 148	3 768-	17.82-
	Autres créances	116 242		116 242	123 468	7 226-	5.85-
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	34 150		34 150	116 207	82 057-	70.61-	
Charges constatées d'avance (3)	2 286		2 286	3 715	1 429-	38.47-	
<b>Total III</b>	171 467		171 467	264 538	93 071-	35.18-	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	441 270	231 323	209 947	305 549	95 602-	31.29-	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	59 647		43 403		16 244	37.43
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	134 862		134 862			
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	<b>54 453-</b>		<b>16 244</b>		<b>70 697-</b>	<b>435.21-</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	23 142		15 878		7 264	45.75	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
<b>Total I</b>	<b>163 198</b>		<b>210 387</b>		<b>47 189-</b>	<b>22.43-</b>	
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques	5 000		5 000			
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
Fonds dédiés sur autres ressources							
<b>Total III</b>	<b>5 000</b>		<b>5 000</b>				
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 865		9 987		5 122-	51.28-
	Dettes fiscales et sociales	3 439		3 110		329	10.57
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	23 444		50 397		26 953-	53.48-	
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	10 000		26 667		16 667-	62.50-
	<b>Total IV</b>	<b>41 749</b>		<b>90 162</b>		<b>48 413-</b>	<b>53.70-</b>
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>209 947</b>		<b>305 549</b>		<b>95 602-</b>	<b>31.29-</b>

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

31 749 63 495

Dossier N° 000852 en Euros .

EFINEC

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	188 637		91 652		96 985	105.82
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	138 090		280 344		142 255-	50.74-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	173		1 068		895-	83.83-
Collectes	43 000				43 000	
Cotisations						
Autres produits	3 384		2 782		602	21.64
<b>Total I</b>	<b>373 283</b>		<b>375 846</b>		<b>2 563-</b>	<b>0.68-</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	289 395		224 679		64 716	28.80
Impôts, taxes et versements assimilés	1 428		1 347		81	6.01
Salaires et traitements	75 821		77 468		1 647-	2.13-
Charges sociales	27 737		19 239		8 498	44.17
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	14 653		14 934		281-	1.88-
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	22 700		25 000		2 300-	9.20-
<b>Total II</b>	<b>431 733</b>		<b>362 667</b>		<b>69 066</b>	<b>19.04</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>58 450-</b>		<b>13 179</b>		<b>71 629-</b>	<b>543.51-</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	475		342		133	38.93
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	<b>475</b>		<b>342</b>		<b>133</b>	<b>38.93</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>						
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>475</b>		<b>342</b>		<b>133</b>	<b>38.93</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>57 975-</b>		<b>13 521</b>		<b>71 496-</b>	<b>528.78-</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			72		72-	100.00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 600		5 000		1 600	32.00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total VII</b>	<b>6 600</b>		<b>5 072</b>		<b>1 528</b>	<b>30.12</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 336		2 349		1 012-	43.10-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 742				1 742	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>Total VIII</b>	<b>3 078</b>		<b>2 349</b>		<b>729</b>	<b>31.05</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>3 522</b>		<b>2 724</b>		<b>798</b>	<b>29.31</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>380 358</b>		<b>381 260</b>		<b>902-</b>	<b>0.24-</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>434 811</b>		<b>365 016</b>		<b>69 795</b>	<b>19.12</b>
<b>Solde intermédiaire</b>	<b>54 453-</b>		<b>16 244</b>		<b>70 697-</b>	<b>435.21-</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	<b>54 453-</b>		<b>16 244</b>		<b>70 697-</b>	<b>435.21-</b>

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	7
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Evaluation des immobilisations corporelles	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Produits à recevoir	8
Détail des produits à recevoir	9
Charges à payer	9
Détail des charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
Détail des charges constatées d'avance	11
Détail des produits constatés d'avance	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 209 947.06 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 373 283.26 Euros et dégageant un déficit de 54 452.95- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

#### **Conséquences de l'événement Covid-19 :**

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise au cours de l'année 2022.

Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 89 851		3 863
Matériel de transport	54 609		10 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 776		
TOTAL	2 58 236		13 863
Autres titres immobilisés	15		
TOTAL	15		
TOTAL GENERAL	2 58 251		13 863

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 312	191 402	191 402
Matériel de transport			64 609	64 609
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			13 776	13 776
TOTAL		2 312	269 787	269 787
Autres titres immobilisés			15	15
TOTAL			15	15
TOTAL GENERAL		2 312	269 802	269 802

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	172 768	6 568	570	178 766
Matériel de transport	35 662	6 503		42 165
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 810	1 582		10 392
TOTAL	217 240	14 653	570	231 323
TOTAL GENERAL	217 240	14 653	570	231 323

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	6 568				
Matériel de transport	6 503				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 582				
TOTAL	14 653				
TOTAL GENERAL	14 653				

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	5 000				5 000
TOTAL	5 000				5 000
TOTAL GENERAL	5 000				5 000

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	17 380	17 380	
Débiteurs divers	116 242	116 242	
Charges constatées d'avance	2 286	2 286	
TOTAL	135 907	135 907	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 865	4 865		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 435	3 435		
Autres impôts taxes et assimilés	4	4		
Autres dettes	23 444	23 444		
Produits constatés d'avance	10 000	10 000		
TOTAL	41 749	41 749		

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	109 236
Total	109 236

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Détail des produits à recevoir

	Montant
PRODUITS A RECEVOIR	
- PAR SUBVENTION REGION 2021	29 168
- PAR SUBV POLE REGION 2021	30 000
- PAR SUBV POLE REGION 2022	15 000
- PAR REGION CDF VICHY	10 000
- PAR REGION 2022	25 068
Total	109 236

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres dettes	17 258
Total	17 258

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Détail des charges à payer

	Montant
CHARGES A PAYER	
- PROV CONGES PAYES	7 511
- PROV AFDAS 1,13%	930
- PROV HONORAIRES COMPTABLES	1 620
- PROV CDCK MAYENNE	743
- PROV LOYER LYON 2E S 2022	2 304
- PROV CROS 4TR2022	1 750
- PROV HONOS CAC	2 400
Total	17 258

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 286
Total	2 286
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	10 000
Total	10 000

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- CCA ASS. VEH 311222 161223	1 174		
- CCA ASS VEH 311222 6 11 23	524		
- CCA TR	350		
- CCA MEDECINE DU TRAVAIL 2023	238		
Total	2 286		

### Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
- PCA SUBV. POLE REGION 2022	10 000		
Total	10 000		



# Rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées



EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

ASSOCIÉ

Yann BERTHAUD

Expert-comptable

Commissaire aux Comptes

## ASSOCIATION COMITE REGIONAL AUVERGNE RHONE-ALPES DE CANOE KAYAK

Siège social : 68 avenue Tony Garnier – CS 21001 – 69304 LYON CEDEX 07

Association déclarée – Activité de clubs de sports

Siren : 828 627 554

### Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2022

#### SOCCAD LYON RHONE ALPES

Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

SAS au Capital 7 622,24 € - SIRET 312 729 106 00046

Immeuble Le Meltem - 2 Allée des Séquoias 69760 LIMONEST

Tel. 04 78 27 12 05

RCS LYON - APE 6920Z - TVA intracommunautaire FR 52312729106



Bureau de Décines

31 Av. Alexandre Godard  
69150 Décines-Charpieu

Tel. 04 72 05 65 65

**SOCCAD RHONE-ALPES**

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

## **ASSOCIATION COMITE REGIONAL AUVERGNE RHONE-ALPES DE CANOE KAYAK**

Siège social : 68 avenue Tony Garnier – CS 21001 – 69304 LYON CEDEX 07

Association déclarée – Activité de clubs de sports

Siren : 828 627 554

### **Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

**Exercice clos le 31 décembre 2022**

A l'Assemblée Générale de l'association CRCK,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**SOCCAD RHONE-ALPES**

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE**

**1 – Convention conclue sur l'exercice écoulée**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Lyon,  
Le 1<sup>er</sup> mars 2023

Le Commissaire Aux Comptes

SOCCAD Lyon Rhône-Alpes

**Yann BERTHAUD**

Membre de la Compagnie Régionale  
de Lyon



# Rapports des conseillers techniques régionaux

Laurent Brossat – Claire Landrin

Après deux années atypiques pour l'activité dans notre région, 2022 s'est déroulée dans des conditions plus proches de notre fonctionnement habituel.

## **Actions sportives :**

Le programme d'actions a pu être conduit dans sa totalité. Il a évolué dans la forme par rapport aux éditions précédentes.

### Les stages U15/U18 :

La formule regroupement des structures, proposée en ETR, a été mise en œuvre. Cette modalité d'action permet d'étendre les publics bénéficiaires et regroupe par niveau, les athlètes durant les stages. La mutualisation de l'encadrement apporte aux athlètes et permet un échange au sein de l'ETR sport.

### Les stages de détection minimales :

Consolidés autour de l'équilibre fille / garçon, et d'une détection benjamin.e 2 et minime 1, ils répondent aux évolutions actuelles de la détection. Notre volonté est de maintenir les actions eau calme et de renforcer la pratique eau vive tant sur le slalom que sur la descente afin d'ouvrir une formation élargie à ces disciplines et pouvoir constituer une équipe régionale de bon niveau. Une équipe régionale a été constituée et accompagnée pour les championnats de France minimales de course en ligne et de descente.

Les actions Team AURA filles : initiées à la fin de l'année 2021, le projet a pour objectif de constituer un collectif d'athlètes performantes en AURA. En 2022, il s'est déployé autour de diverses actions en faveur des jeunes U15/U18 pratiquant le slalom (niveau N2-N3): week-end spécifiquement féminins ou moment de stages mixtes avec un groupe de filles bien identifié.

Les mises en liste espoirs de cette année sont fortement modifiées par rapport à la saison précédente essentiellement dans la temporalité. Contrairement à la saison dernière nous avons pu prendre en compte ces évolutions et nous retournons à un niveau de mise en liste espoir significatif. (11 athlètes en 2022- 16 athlètes sont retenus en espoir pour 2023).

## **Animations sportives :**

2022 est le démarrage du CAURAJ, animation à destination des U14 ou débutants des écoles de pagaie. Le projet a été partagé et suivi par des jeunes athlètes avec, sur chaque étape, des animations CAURAJ + pour découvrir ou se perfectionner d'une façon ludique et des épreuves plus classiques pour commencer à se dépasser sur des formats de compétition adaptés. Seule l'épreuve de descente a été supprimée pour raison climatique.

Le calendrier régional et national des différentes disciplines a pu se réaliser suivant le programme établi. Un accompagnement de ces organisations est effectué en fonction des demandes et du calendrier actions, des épreuves régionales aux championnats de France.

Le CRJ comme rendez-vous final de la saison mobilise les commissions et nous intervenons dans la mise en place et la coordination de cet événement. Un objectif à atteindre est de dépasser la centaine de participant.es. Le CAURAJ doit y contribuer en se constituant comme une étape préalable afin d'amener plus de jeunes pagayeurs sur cet événement en mobilisant les départements encore absents.

La TRAASS : en dehors des contraintes locales de la première étape de Bourg St Maurice qui a dû être annulée, elle s'est déroulée suivant un modèle rodé. Cet évènement doit être pris en compte par les clubs qui proposent de l'animation sportive à leurs adhérents. En dehors du format proposé qui permet une pratique compétitive sans enjeu majeur, cette rencontre regroupe les moins de 18 ans de la région et a un effet motivationnel fort sur la pratique de chacun. La période choisie est aussi favorable à la pratique et à l'engagement sportif dans l'activité trop souvent contrainte dans le programme annuel par des conditions extérieures difficiles.

### **Développement sur le territoire :**

La mise en œuvre du projet de développement est avant tout l'objet des élus et bénévoles. Notre « accompagnement conseils » reste présent. Une tournée des clubs de l'Auvergne a été réalisée au premier trimestre 2022. Le décalage dans l'engagement sur les animations sportives reste notable par rapport aux clubs de l'est de la région. Des actions continuent à être menées pour créer cette ouverture qui manque à la région.

### **Formation :**

La réforme du système pagaie couleurs commence à être intégrée par les cadres et la conduite des visio-conférences de mise à jour a permis cette actualisation.

Les actions d'accompagnement du projet Nirvelli ont été un axe prioritaire des actions PC pour cette saison. Elles ont contribué à une augmentation du nombre de PC Blanches indiquant que les clubs sont en mesure de s'inscrire dans une logique de progression en s'appuyant sur Pagaies Couleurs et non seulement de la délivrance d'un droit à la compétition au c... du camion. POURVU QUE CELA DURE.

Les parcours de formation des cadres de l'aspirant moniteur au CQP sont assez stables.

Pour les autres formations techniques : gestion de courses, officiels, les commissions ont repris la main ce qui est nécessaire au maintien de nos activités.

### **Pour conclure**

2022 est un retour à la normale. Les actions d'accompagnement, de conseil ou de pilotage des projets sont à nouveau opérationnelles sans subir les aléas de ces deux dernières années. L'ETR est toujours mobilisée sur les trois secteurs d'activité principaux : ESIND, sport, formation. L'ESIND a particulièrement évolué vers un travail de réseau plus opérationnel, l'accompagnement des cadres techniques reste ponctuel sur des actions très spécifiques, un professionnel dédié pourrait être un élément important dans sa structuration. L'ETR sport bénéficie d'un réseau d'entraîneurs de club ou CD qui sont en mesure de porter et partager le projet sportif régional. La concrétisation de cette synergie a été mise en évidence pendant les CDF de slalom à Metz avec un travail collaboratif important et lors des regroupements régionaux. L'ETR formation demande encore de la structuration pour couvrir les différents champs d'activité, le travail notable à faire étant celui de la certification des pagaies Rouges et Noires, ainsi qu'un élu en charge de la commission.

La saison 2023 doit nous amener à renforcer les différentes équipes intervenant dans les trois secteurs d'activité.

# **Rapports des commissions de services**

**Espaces sites itinéraires et navigation durable**

**Formations**

**Jeunes**

**Membres agréés**

# Commission « Espaces sites itinéraires et navigation durable »

## Philippe Caillebotte

Le CRCK AURA à travers les engagements de ses bénévoles et professionnel-les est fortement impliqué dans les différentes thématiques dévolues à la commission Espaces Sites Itinéraires Navigation Durable.

L'engagement s'exerce à différents niveaux : national, inter régional (Bassin Rhône Méditerranée et Loire Bretagne), régional, départemental et bassin de rivière.

### Commission nationale

- Présidence de la Commission Nationale
  - o deux réunions du bureau national (une en visio, l'autre en présentiel)
  - o plénières de la commission nationale
- Réunion suivi des SDAGE avec les représentants dans les six bassins
- Représentation de la FFCK au Comité National de la Biodiversité
- Inventaire des difficultés de prise en compte du CK par EDF sur les territoires
- Suivi expertise « Cyanobactéries »
- Recherche documents Impacts activités nautiques et aquatiques
- Participation au salon SLOWW organisé par VNF à Arles en novembre (tourisme nautique)
- Travail sur le contenu du volet environnement de Pagaies Couleurs avec groupe de travail
- Participation à la formation ESIND à Vaires sur Marne
- Suivi recours arrêté interdiction navigation Chaux et Cure
- Suivi recours arrêté interdiction navigation réserve naturelle d'Arès et canal des Etangs
- Copil Natura 2000 Iles sanguinaires / baie d'Ajaccio
- Suivi du dossier EDF / Lâchers sur l'Aude
- Inauguration du barrage EDF « nouveau Poutès » sur l'Allier
- Arrêtés navigation Durance

### Bassin RMC – Inter régional

- Représentation des Loisirs Nautiques au Comité de Bassin et à la Commission Relative aux Milieux Aquatiques
- Réunions Comité de Bassin, Commission relative aux milieux naturels et aquatiques, Commission géographique Ardèche/Drôme/Isère
- Réunions Usagers à propos du Plan de Bassin d'Adaptation au Réchauffement Climatique
- Projet création de poste « Tête de réseau ESIND – RMC »
- Réunions Comité de suivi de la concession CNR
- Colloque Agence de l'eau "partage de l'eau"
- Commission consultative concession du Rhône : dossiers travaux aménagements des barrages/seuils la Feyssine (69), seuils du vieux Roubion (26), digue de St Vallier (07 et 26)
- Inventaire des ouvrages faisant obstacle à la navigation sur le Rhône du Léman à la mer
- Expertise Sécurité, signalétique et continuité de parcours sur les ouvrages du Rhône entre Seyssel et Lyon et seuil de Peyraud (07)

### Commission régionale

- Animation de la commission et du réseau des référents départementaux
- 8 réunions de la commission régionale, en visio conférence

### Structures de gestion des milieux aquatiques

- Cellule Alerte Qualité de l'Eau Rivière d'Ain
- Parlement de l'Eau Ardèche

- Copil SAGE Ardèche, SAGE Arve, SAGE Haut Allier, SAGE Drac/Romanche, Contrats de rivière Basse vallée de l'Ain Ardèche, Beaume/Drobie, Chassezac, Eyrieux, Doux, Drac Isérois, Dranses, Fier, Guiers/Ayguebelette, Natura 2000 Moyenne Vallée de l'Ardèche, Eyrieux/Boutières, Milieux alluviaux du Rhône Aval, Printegarde,
- CDESI Ardèche
- Comité consultatif Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche
- Etude Dranses (74) (SATE)
- Alerte Peste de l'écrevisse Gluyère bassin de l'Eyrieux
- Contrat de bassin du Guiers-Lac d'Ayguebelette
- Etude territoriale Maurienne de EDF et perspectives réouverture de parcours fermés
- Relance association « Tarentaise eau vive » (Isère et Doron)
- Réunions avec Syndicat du Haut-Rhône

### **Cellules conciliation des usages**

- Conciliation usages sur l'Ain, la Drôme
- Cellule "gestion des embâcles" et entretien des parcours (vieilles décharges) sur l'Ain et la Drôme
- Cellule de concertation des usages de l'Isère et du Doron en Tarentaise Vanoise
- Usagers du Haut Rhône

### **Réglementaire :**

- Révision Arrêté Préfectoral navigation sur l'Ain / charte de bonnes pratiques des usagers
- Projet nouvel AP Ardèche Voguë/Ruoms
- Accident d'Arthaz (Arve)
- Projet AP Drac
- Révision arrêtés préfectoraux de navigation sur l'Isère (levée des arrêtés d'interdiction après essais réalisés avec EDF) et sur la Romanche (suite effacements d'ouvrages)
- Révision AP navigation Lac du Mont Cenis
- Révision AP Rhône -Saône navigation traversée de Lyon / seuil de la Feysine
- Dossiers contentieux (Recours administratifs préalables) barrage de Flaviac sur l'Ouvèze (07), liste LEMA (43), barrage de Vieille Brioude sur l'Allier (03) (appui SATE et JED)
- Synthèse historique des AP bassins versants du Drac et de la Romanche

### **Aménagements continuité de navigation (concertation, avis, suivi de travaux)**

- DREAL AURA et DDT07: cartographie régionale enjeu continuité écologique et navigation / Mise sous format QGIS des données des parcours en Ardèche
- Ain (barrage Neuville sur Ain),
- Allier : barrages de Poutès, Moulin, Vichy, Vieille Brioude, Chambon de Cerzat, passerelle de Langeac, étude HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages, Climat)
- Ardèche : devenir barrage de St Martin d'Ardèche, signalisation seuil des Brasseries de Ruoms
- Arve : barrage d'Arthaz, seuil de Passy, digue d'Annemasse, DUP sédiments),
- Arveyron : seuil Cottard
- Beaume : restauration de l'Espace de Bon Fonctionnement
- Bonne : contrat de restauration de l'Espace de Bon Fonctionnement
- Chéran : seuil MCHE d'Alby,
- Dranses : DUP Sédiments, MCHE de Vongy
- Dranses d'Abondance (Protection de berges)
- Dranses de Morzine : DUP MCHE Montriond
- Drac : suivi du Plan d'Action Prévention de l'Inondation
- Eyrieux : Renouvellement barrage de Pérussier et La Planche, travaux barrage des Verchères
- Giffre (Prise d'eau + DUP Sédiments)
- Guiers (passe à canoés seuil du Moulin Neuf à Entre-Deux-Guiers),

- Isère (voie verte, barrage de Montmélian),
- Loire (passe à canoës et signalisation barrage des Grands Moulins), barrage de Ranc
- Haute Loire : Visite et contrôle des ouvrages faisant obstacle à la navigation (Appui expertise SATE)
- Rhône : Réhabilitation des Lômes de Baix, Vion, Loriol + aménagement seuils de Tournier et Lucey et barrage de Yenne + rapport d'expertise sur l'amélioration de la sécurisation et de la signalisation des ouvrages du Haut Rhône
- Romanche : Travail avec DREAL et EDF à propos des effacements et aménagement d'ouvrages (appui SATE), suivi du Plan d'Action Prévention de l'Inondation
- Canal de Savière : projet de signalisation information réaménagement dans le cadre de l'extension du périmètre de la concession à CNR

### **Infrastructures sportives**

- Relance projet de réaménagement bassin slalom des Marettes à Glun (07 et 26),
- Projets aménagement bassin de slalom au Bec de l'Echaillon sur l'Isère à Grenoble (38) et la Grange Ecrasée sur le Rhône à Bourg Saint Andéol (07)
- Lâchers d'eau Chassezac et Fontaulière, réunion avec Syndicat Départemental d'Electricité et Aménagement de l'Ardèche
- Inventaire accès à l'eau Chassezac
- Rhône : inspection rivière de Yenne + grands travaux projetés avec projets potentiels de stades d'eau vive

### **Divers**

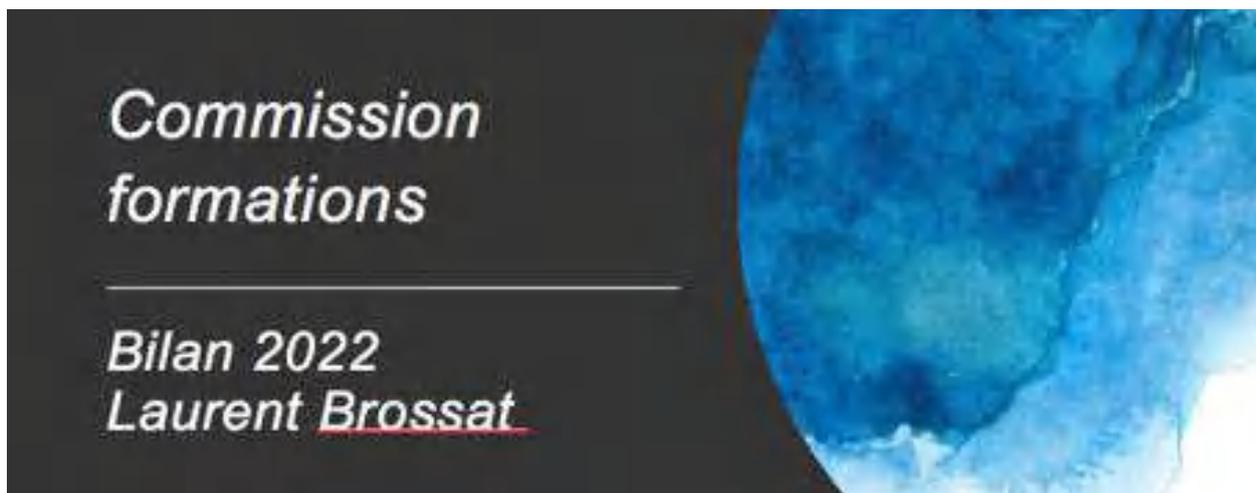
- Topoguide Haut Rhône
- Projet « Canoë Box » pour faciliter les navettes « 0 carbone » sur la petite descente à Vallon Pont d'Arc
- Participations aux réunions de sensibilisation aux enjeux liés au Ripisylves organisées par le réseau natura 2000 d'Ardèche
- Projet « 0 déchets » et recyclage matériel
- Présentation ARRA<sup>2</sup> logiciel Géo Rivière
- Réalisation d'un support de formation sur le fonctionnement des rivières

**Tout cela a nécessité 850 heures de travail (estimation)**



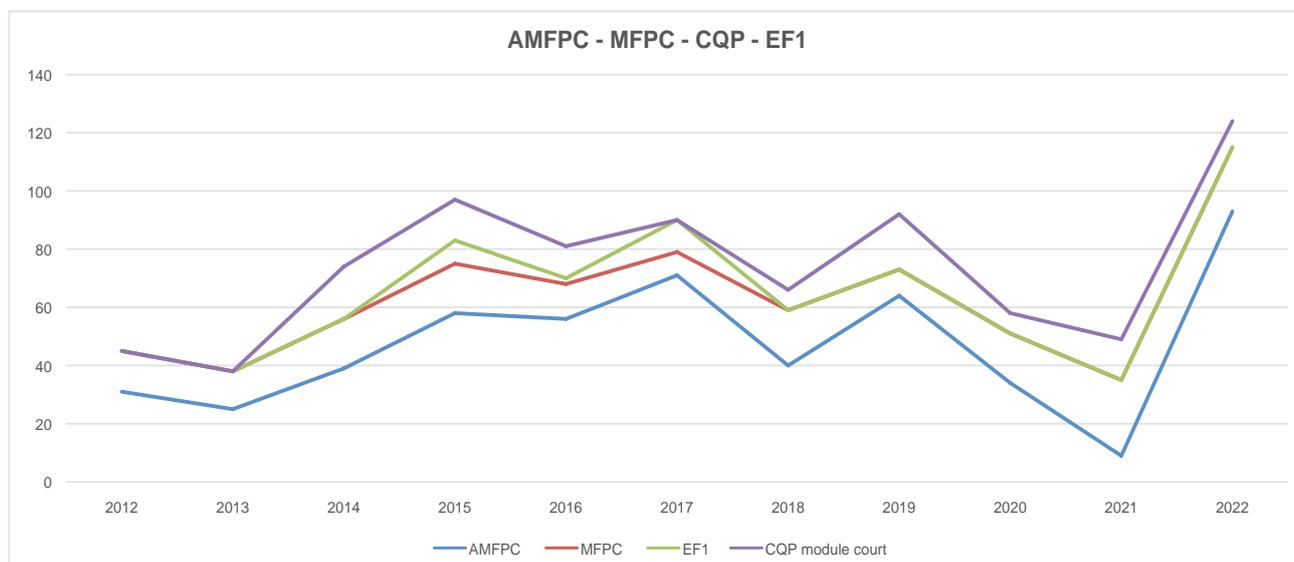
# Commission formations

Laurent Brossat



**ETAT**  
**AMFPC**  
**MFPC**  
**CQP**

- **Nombre de sessions AMFPC : 54 inscrits**
  - Loire : validé 3
  - Haute Loire : Attente 3
  - Savoie : Attente 2
  - Haute Savoie : Validé 8 ok 3 non
  - Drôme : Validé 12 ok (7 recyclages 4 initiales)
  - Ain : Validé 2 ok 7 non
  - Ardèche : Attente 8
  - Isère : Attente 6
- Session MFPC : 31 inscrits**
  - 21 validés, 5 absents, 4 en attente de l'âge
- CQP :**
  - 9 personnes validées en mai
  - report de la session d'octobre < à 6 candidats

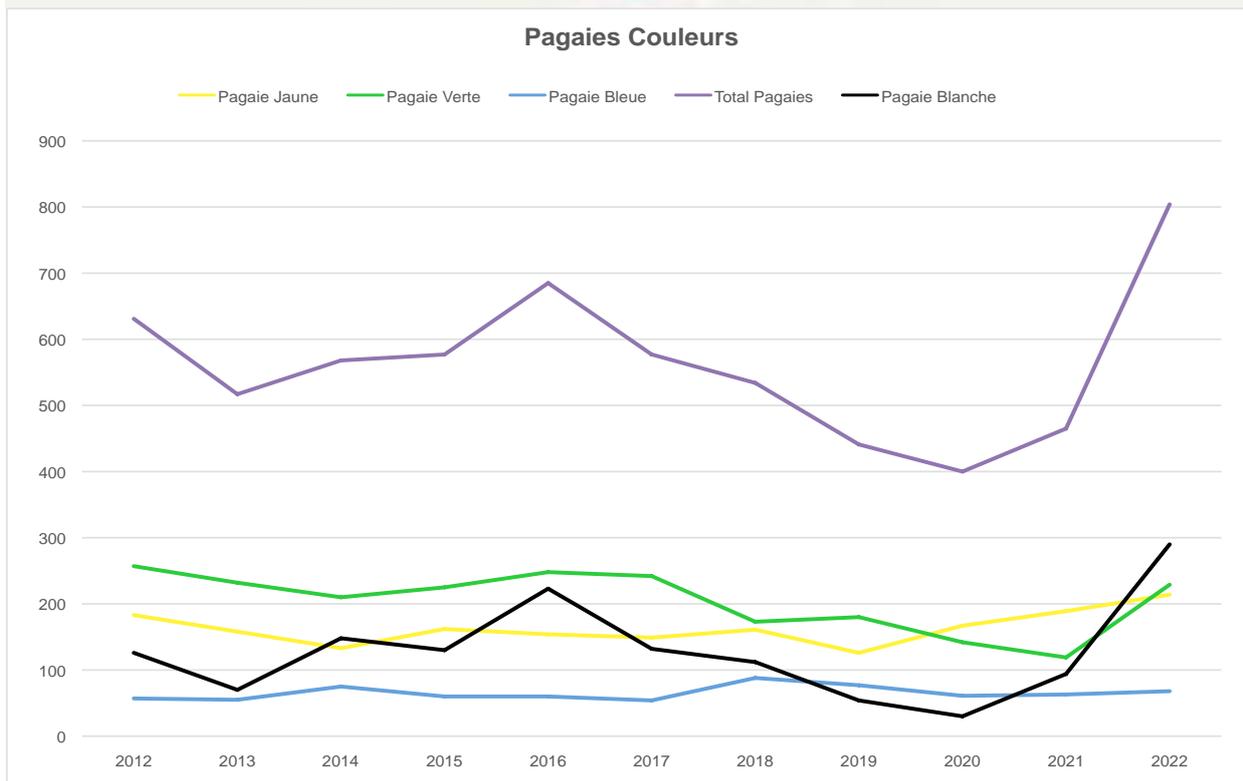


(données Ffck)

# Pagaies couleurs :

un effet Nirvelli ?  
A travailler les PC Rouges et Noirs

- 809 pagaies couleurs
  - 290 PC Blanches : DB, Raft Sup, Canoë et Kayak, OC
  - 214 PC Jaunes : DB, Raft Sup, Canoë et Kayak
  - 229 PC Verte : DB, Raft, RS, REC, KP, CEL, KM, SL, OC, Pirogue
  - 68 PC Bleues : DB, Raft, RS, REC, KP, CEL, KM, SL, OC
  - 3 PC Rouges : RS
  - 5 PC Noires : OC, Raft, RS, SL
- Effet Nirvelli ? 194 livrets délivrés :



(données Ffck)

## Formation Habilitation :

Identifier le pool formateurs PC Rouges et Noirs  
Des actions de recyclages pour prendre en compte le nouveau système PC

- + 132 habitations PC Couleurs : H1 Spécifiques + MFPC AMFPC
  - 22 PC Bleues
  - 93 PC Jaunes
  - 2 PC Rouges et Noirs
  - 15 H1 spécifiques
- Travail à envisager :
  - Des experts, mais pas tous PC noir ou rouge
  - Passage de PC Noir ou Rouge en CEL
  - Il existe un potentiel de 60 formateurs PC R et N

**Formation technique :**  
*une demande toujours existante, envisager pour chacun de valider des niveaux nationaux.*

49 officiels validés

16 juges

3 KAP Arbitres nationaux

15 KAP Arbitres régionaux

15 KAP Tables de marque

Week end sécurité

10 cadres en formation dont 2 qui ont poursuivi sur la validation d'une PC rouge eau vive

## Perspectives 2023

Formations Perspectives

Nirvelli

• Quel Accompagnement ?

• Quels Objectifs ?

Mini Pag Dep

CRCJ

Cauraj

# Pagaies couleurs

- Mise en place PC R et N
  - Validation de la liste des formateurs*
  - Organisation de l'harmonisation*
- La formation
  - Le we sécurité*
  - la pratique dans les disciplines : niveau atteint en compétition, niveau évalué dans la pratique*
  - recueillir les actions des clubs et CD pour proposition*
  - formation environnement : distancielle ?*
- La Validation
  - faire remonter au certificateur*
  - Organiser le calendrier des sessions*

# Calendrier AMFPC MFPC : catalogue des formations

- Dates disponibles sur le catalogue des formations et définies par les CD
- MFPC du 10 au 14 avril 2023
- Inscriptions et formulaires sur le catalogue
- Evaluations Finales octobre 2023 MFPC et définies par les CD pour l'AMFPC

# Commission Jeunes

Rémy Baudoin



Les actions menées par la commission jeunes se font en lien avec les autres commissions mais sont à destination d'un public spécifique de moins de 18 ans. Ces actions de formation ou de découverte des disciplines et des sports de pagaie ont pour but de développer les pratiques chez les jeunes en proposant des activités qui ne sont pas forcément présentes dans l'ensemble de nos structures, la diffusion d'outils de formation et la mise en place de regroupements thématiques en lien avec l'ETR. Les actions mises en œuvre, permettent également la détection des jeunes : équipes minimales CEL, Descente, accès N3 slalom.

Une vigilance particulière, pour équilibrer la composition entre les effectifs filles et garçons, est apportée lors des sélections aux stages régionaux. C'est enfin un outil pour faire le relais des initiatives nationales (tel que Mini Pag) et l'accompagnement de leur déclinaison dans la région.

## Les actions menées en 2022 :

- Diffusion de l'outil de formation **Nirvelli** : Promotion, diffusion et formation à l'utilisation de Nirvelli par les clubs et les cadres lors de réunions à distances. 176 livrets à destination de jeunes et 18 à destination des cadres ont été distribués. Actuellement un questionnaire sur l'usage de ces outils par les clubs est en élaboration pour mieux accompagner les structures qui se lancent dans l'utilisation.
- Cette année, **les résultats sportifs** des équipes minimales régionales sont :
  - Régate nationale CEL : l'équipe AURA termine 10<sup>ème</sup> avec une médaille argent K1 D minime1
  - Championnat de France minimales des régions en Descente : l'équipe AURA fini 6<sup>ème</sup>, avec une troisième place en patrouille K1 dame.



- Cette année 105 jeunes (71 garçons et 34 filles) et une sportive en catégorie kayak adapté ont participé au **CAURAJ** (Circuit **AURA** Jeunes). Malheureusement seulement 3 étapes sur 4 ont pu avoir lieu. Ces étapes ont été mises en place grâce à l'investissement des clubs support des épreuves du CAURAJ. Il faut noter que sans leur participation il ne pourrait pas avoir lieu.
  - Kayak Polo (B2LF St-Etienne)
  - Slalom/dragon boat (CLBCK sur la Leysse)
  - Course en ligne/canoë orientation (CKCVA Longeville sur Ain)Les étapes sont étalées sur le territoire mais en 2022 il y a eu la participation de seulement 7 départements sur 12 et 15 clubs sur les 70 qui composent notre région. Bravo au club de la Plagne qui remporte le CAURAJ 2022, suivi de la Vallée de l'Ain et de B2LF.
- Cette année encore, le **CRJ** (Challenge **Régional** Jeunes) a été une belle réussite avec l'augmentation de la participation : 93 jeunes (83 en 2021) et un sportif en catégorie kayak adapté. 5 disciplines au programme : slalom, descente, course en ligne, kayak polo, rafting.

La commission remercie l'équipe d'organisation constituée par les responsables des commissions et les membres du bureau du comité régional. Il faut noter aussi la participation du club de la Platière pour la préparation et l'accueil des équipes au repas du samedi soir. 6 CD et 14 clubs ont participé cette année, et le vainqueur est le comité de l'Ardèche.

- Fin août, La **TRAASS (Tournée Rhône Alpes Auvergne Slalom Sprint)** s'est déroulée sur les sites régionaux de Saint-Pierre-de-Bœuf, Yenne et l'Ile-de-la-Serre. Cet événement national a regroupé 120 jeunes U 15 et U 18 de toute la France. Une TRAASS sans l'étape de Bourg St Maurice, qui a été annulée à cause du manque d'eau. Cette situation interroge notre pratique au regard de l'évolution de la ressource en eau sur cette période. Il faut remercier les exploitants des sites de pratique pour leur accueil sur les bassins. Là encore, un grand merci à l'équipe de bénévoles du comité régional (environ 8 personnes qui tournent sur les 8 jours)

Pour finir je voudrais remercier les bénévoles de la commission jeunes et des commissions d'activité qui nous accompagnent durant l'année pour l'organisation des événements.

### Les projets 2023 :

- Relancer la possibilité d'achat collectif de matériel pour les jeunes après une identification des besoins spécifiques et des initiatives des clubs du territoire.
- Relancer la participation au CAURAJ des clubs
  - Course en ligne : 25 mars Roanne
  - Slalom : 15 avril Vallon pont d'arc
  - Slalom : 30 avril/1er mai Leysse
  - Course en ligne : 7 et 8 mai Longeville-sur-Ain
  - Descente : 3 et 4 juin Prade (43)
  - Kayak Polo : 1ou 2 juillet appel à candidature pour organisation
  - Descente : 10 sept Grenoble
- TRAASS : 17-24 août – Saint-Pierre-de-Bœuf, Yenne, Ile-de-la-Serre.
- CRJ : 30 sept. 1er octobre – Saint-Pierre-de-Bœuf



# Commission Membres agréés

## Jérôme Miton

Nous n'avons pas eu d'activité particulière sur l'exercice 2022. La rencontre des membres agréés que nous avons évoquée n'a pas été mise en oeuvre. Pourquoi ? Il convient donc d'en analyser les raisons et d'évoquer quelques pistes pour essayer d'avancer.

### Comment analyser la situation ?

Les membres agréés sont globalement des entreprises privées de très petite taille, dont le gérant est à la fois, directeur, recruteur, moniteur guide, comptable, acheteur de matériel... et saisonnier ! Il n'a pas de culture dans cet univers fédéral des membres "agréé » et a de la peine à trouver du temps pour participer aux réunions des instances dirigeantes, à la politique globale, à la stratégie à long terme...

Pour mémoire, les structures cibles « membres agréés" se sont construites seules sans aide ni accompagnement fédéral. Elles décident le plus souvent d'adhérer à titre sympathique, parce que le décideur est ou a été lui-même kayakiste, et selon ses relations personnelles avec les responsables fédéraux.

A ce jour, le fait d'être membre agréé de la FFCK n'apporte pas de distinction différenciante des autres structures professionnelles auprès des institutions (DDCSPP, collectivités locales, OT locaux, fournisseurs de matériel, accès à la formation ou au public scolaire et / ou ACM, EDF ou gestionnaire des débits d'eau...). Dans tous les départements et secteurs géographiques, des organisations locales sont créées sous forme associative ou sans forme juridique ni statut, pour devenir les interlocuteurs privilégiés de certaines institutions. Ces potentiels et éventuels membres agréés de la FFCK ne se projettent donc pas dans la nécessité de devoir adhérer au Comité régional. En raison de leur caractère professionnel à destination commerciale, le fonctionnement associatif et non lucratif ne fait pas partie de leur culture.

Malgré tout, il y a eu une accélération des adhésions de membres agréés à l'issue d'une campagne fédérale ainsi que des travaux sur un projet de label. Après plusieurs visites de structures et des échanges avec la fédération, les adhésions de membres agréés ont été dopées grâce à un tarif symbolique. De plus, l'action fédérale durant la période COVID a encore renforcé l'intérêt des éventuels membres agréés qui y ont vu un intérêt à la poursuite de leur exercice. Aujourd'hui ces éléments favorables disparaissent et on revient à la situation antérieure.

### Quelles sont les pistes d'évolution "comportementale" ?

- redéfinir l'organisation des relations de la fédération avec ses membres agréés autour de modalités facilitantes et adaptées, ainsi que par la reconnaissance d'une place privilégiée auprès des institutions
- mettre en place un signe distinctif pouvant accélérer la visibilité et la mise en valeur des structures agréés auprès des utilisateurs clients, adhérents, stagiaires...

Après une trentaine d'années sur le même modèle économique, ce secteur d'activités devrait connaître des restructurations qui seront à observer, avec peut-être l'occasion de créer des synergies d'intérêts partagés entre univers professionnel et fédéral.

# **Rapports des commissions sportives**

**Course en ligne**

**Descente**

**Dragon boat**

**Kayak polo**

**Loisirs**

**Océan racing**

**Raft**

**Slalom**

**Pôle espoirs**

# Commission Course en ligne

## Romain Planche



### Open régional de fond à Roanne (26 mars 2022)

42 athlètes dont 24 chez les jeunes se sont réunis à Roanne pour dépasser leurs limites sur des formats "contre la montre" et "poursuite".

Cette journée fut une belle réussite et l'animation sera reconduite le 25 mars prochain et associée à une étape du CAURAJ. Nous vous attendons nombreux.

Merci au club de Roanne et ses bénévoles pour l'organisation.



### Championnat de France de fond à Libourne

La région était représentée par les clubs de Roanne, Annecy, Lyon et Sevrier. Les Auverhonnais ont décrochés 6 médailles nationales à cette occasion (+4 par rapport à 2021).

**Duc Monika (Sevrier)** remporte le titre championne de France du K1DV3.

**Martinoty Claudie et Duc Monika** remportent le médaille d'argent en K2DV.

**Schmitt Valérie** (K1DV5), **Petibout Mélanie** (K1DV3), **Forest Mathilde** (K1SU23) remportent toutes les trois une médaille de bronze dans leur catégorie.

A noter la belle médaille d'argent de l'équipage K2D minimes **Lombardi Faustine/ Larssonneur Marnie** pour cette première édition du championnat de France minimes de fond ouvert uniquement aux K2 et C2.

### Championnat régional de vitesse à Longueville (15 mai 2022)

Organisé conjointement entre le club de la Vallée de l'Ain et le Comité régional, le championnat régional de vitesse a regroupé près de 120 athlètes dont 60 issus des jeunes catégories sur des courses de 200 m.

En parallèle des courses de sprint et de l'étape du CAURAJ, une épreuve de canoë orientation était proposée aux plus jeunes.

Un grand merci au club de la Vallée de l'Ain et à ses bénévoles pour cette belle organisation, à Claire Landrin pour l'aide logistique et l'animation et Nicolas Trottois pour la gestion de course.



### Stage course en ligne

21 jeunes (13 garçons et 8 filles) issus de 10 clubs différents se sont retrouvés à Saint-Pierre-de-Bœuf pour se perfectionner en bateau de course en ligne. Ce stage a également permis d'effectuer une présélection en vue des championnats de France minimes.

### Week-end préparation aux championnats de France minimes

Les 25 et 26 juin dernier, les 16 jeunes (8 filles et 8 garçons) sélectionnés pour représenter la région se sont regroupés pour préparer les championnats de France minimes.

### Championnats de France de Sprint, vichy 2022 (Du 9 au 13 juillet)

Du 9 au 13 juillet dernier le Comité régional organisait sur le bassin de Vichy, les championnats de France vitesse et minimes des régions sous la direction de **Claude Bénézit** et **Thierry Dubut**.

Les clubs d'Annecy, Roanne, Lyon, la vallée de l'Ain et Vienne y ont décrochés 5 médailles (-4 par rapport à 2021), avec :

- **Capucine Dubut** (CK Lyon) : **1<sup>ere</sup> K1DU23 200m** et **2<sup>e</sup>** du **K1D U23 500 m**
- **Mélanie Petibout** (Matel sport Roanne) : **3<sup>e</sup> du K1DV3 500 m** (Photo 2)
- **Denais M / Dubut C** (CK Lyon) : **3<sup>e</sup> du K2DS 500 m**
- **Chenal L / Denais M / Dubut C / Blanc E** (CK Lyon) : **3<sup>e</sup> du K4DS 500 m** (Photo 1)



Un grand merci à Claude Bénézit et Thierry Dubut pour l'organisation de ces championnats réussis.

### Championnats de France Minimes

L'équipe régionale représentée par les 16 jeunes issus de nombreux clubs de la région se classe 10<sup>ème</sup> (2 places de mieux qu'en 2021). Elle s'est illustrée par une solidarité sans failles, une motivation à toute épreuve et de beau progrès en bateau.

Bravo à l'ensemble des jeunes qui se sont montrés particulièrement méritants tout au long de la semaine ainsi qu'aux coachs (Claire, Maeva, Alexandre et Valentin) qui ont su sublimer le groupe et dépasser l'ensemble des difficultés rencontrées.



### Championnats de France de marathon (17 et 18 septembre)

La région était représentée par les clubs de Roanne et Sevrier qui ont décrochés 4 médailles (comme en 2021).

Chez les dames, **Monika Duc** (Sevrier) s'offre la médaille d'or en K1D V3, **Mathilde Forest** (Roanne) la médaille d'argent en K1D U23 et **Mélanie Petibout** (Roanne) la médaille de bronze en K1D V3.

Chez les hommes, seul **Christophe Petibout** (Roanne) parvient à monter sur le podium en terminant 3<sup>e</sup> chez les V5.



### Championnat régional de fond 2023 (20 novembre 2022)

Le 20 novembre 2022, le club d'Annecy a organisé le championnat régional de fond qualificatif pour les championnats de France 2023. Près de 70 athlètes dont une trentaine issus des petites catégories, se sont alignés sur des distances allant de 1000 m à 5000 m ; soit une participation en baisse de 30 % par rapport à 2021, mais toujours supérieure à celle de 2020.



Il est à noter qu'en raisons de la suppression du sélectif interrégional de fond, la commission CEL souhaite déplacer le championnat régional à la fin mars mais qu'elle se plie aux exigences des (rares) organisateurs qui se font connaître.

### Les Auverhônalspins à l'international :

**Mathilde Forest** (Matel sport Roanne) s'est classée 7<sup>ème</sup> sur longue distance chez les U23 et 12<sup>ème</sup> en short race chez les seniors dames aux championnats d'Europe de marathon.

Elle s'est également illustrée par une 16<sup>ème</sup> place aux championnats du monde dans la catégorie U23 au Portugal.

Du 8 au 11 septembre dernier, **Pierre Cordier**, sociétaire du Canoë kayak club d'Annecy participait aux Olympic Hopes en Slovaquie, compétition réservée aux jeunes catégories. Il se classe 5<sup>ème</sup> de la final B associé **Thibaud Allard** en K2 200 m et 8<sup>ème</sup> de la demi-finale en K4 500 m.



**Capucine Dubut** termine 5<sup>ème</sup> en FB sur 500 m lors des Championnats d'Europe de sprint U23 à Belgrade (Serbie) et remporte une belle médaille de bronze aux championnats du monde universitaires.



### **Pour conclure :**

En cette année 2022, nous avons pu réaliser une saison complète. Le bilan est satisfaisant avec 15 médailles remportées sur l'ensemble des championnats nationaux (comme en 2021).

On note également les belles performances à l'international pour 3 jeunes athlètes régionaux : **Capucine Dubut, Mathilde Forest et Pierre Cordier**.

La participation aux événements régionaux est satisfaisante avec respectivement 42 (open de Roanne), 120 (Régional vitesse) et 70 (Régional de fond), athlètes engagés. Mais elle doit être encore encouragée. À ce titre, l'animation « open » du 25 mars à Roanne devient également une étape du CAURAJ afin d'être plus attractive.

Les actions à destination de l'équipe régionale minimes se sont parfaitement déroulées sous la direction de **Claire Landrin** avec un stage de perfectionnement CEL, le régional de vitesse, un weekend de préparation et enfin les championnats de France minimes.

À noter que conformément au souhait de la commission, le mode de sélection de l'équipe minimes régional a été établi et présenté en amont ce qui a permis de le clarifier. Ce mode de sélection sera reconduit cette année, avec une présélection lors du stage de perfectionnement d'avril puis une seconde sélection lors du régional de vitesse et enfin une concertation entre l'équipe technique et la commission pour compléter l'équipe, un document sera transmis aux clubs en amont.

Je souhaite souligner que face au très faible nombre de clubs volontaires pour organiser les événements régionaux, les dates et lieux des compétitions régionales sont aujourd'hui guidées par les contraintes des clubs organisateurs et non par une logique sportive. La commission s'attache à faire au mieux avec les contraintes fixées par les clubs et le calendrier.

Je tiens également à rappeler que la pérennité des événements « open » régionaux ne pourra exister que si un maximum de clubs jouent le jeu.

Question : le Comité peut-il fournir les médailles pour les événements régionaux ?

### **Programme régional prévisionnel 2023**

**25 mars** : Open régional fond à Roanne et étape du CAURAJ ; Objectif: Dynamiser l'activité CEL en regroupant les athlètes benjamins à vétérans de la région autour d'un « chrono entraînement ».

**10 au 14 avril** : Stage de perfectionnement CEL et présélection des minimes en vue des régates nationales de l'espoir.

**7 mai** : championnat régional de vitesse (Pont-d'Ain), sélectif pour l'équipe régionale minime.

**24 et 25 juin** : weekend de perfectionnement CEL.

**12 au 16 juillet** : Championnats de France vitesse et championnats de France minimes

## Commission Descente

### Jérôme Billard

Je vais commencer mon bilan par remercier tous les bénévoles qui accompagnent et organisent les rassemblements et les compétitions sur notre territoire. Je remercie particulièrement, au nom de tous les athlètes, les clubs de Grenoble pour l'organisation des championnats de France classique sur le Drac et de Vienne pour les championnats de France sprint, la finale coupe de France Championnat de France des régions tout ça organisé en quinze jours.

Une saison de reprise après Covid a provoqué une baisse de participation aux compétitions avec en plus des annulations de manifestations suite à des manques d'eau et d'inscrits.

La question que je me pose : faut il mettre moins de dates au calendrier pour réunir tous les athlètes ? Ce qui réduit aussi les déplacements ou plusieurs manifestations dans tout notre grand territoire pour diminuer les kilomètres, mais aussi le nombres d'athlètes sur les courses.

Concernant la coupe régionale descente, pour cette année pas de remise de dossard, car au vu du règlement le nombre de courses devant être courues n'était pas atteint. Je félicite tous les athlètes et les clubs pour leurs participations (tous les résultats visibles sur le site du comité).



Nous ne sommes pas nombreux à pratiquer régulièrement cette discipline.

Mais les résultats sont bien présents au niveau national avec les jeunes, Cavrois Robin U18 du CK Vallée de l'Ain, Camille Desmerger U18 CCK Vienne et Ève Vitali-Guilbert U18 CKTT, tous les trois médaillés aux Championnats de France ainsi que de nombreux masters.

En international, Ève Vitali-Guilbert, double championne d'Europe en kayak sprint, troisième par équipes en classique, termine en canoë quatrième en sprint et cinquième en classique.



Concernant nos séniors, Phénicia Dupras du CK Vallée de l'Ain en kayak est championne du monde par équipe classique et sprint. Et je terminerai avec Quentin Bonnetain double champion du monde en classique individuel et par équipes.



Félicitations enfin à notre équipe minimes qui n'a pas démerité au vu d'une courte préparation. Pour 2023 la préparation et la sélection seront faites tout au cours de l'année (le championnat aura lieu à Épinal).



## Commission Dragon boat

Christelle Perron



Dragon Boat Attitude (Annecy) - Drôles de Rames, Club d'Annecy - Club Kayak Canoë Annecy – Canoë Kayak de Lavalette - Club Dragon Boat Divonne-les-Bains

Cette année 2022 a vu tous les clubs en pleine effervescence et retrouver avec plaisir toutes les animations et sorties possibles !

### ANIMATIONS : JOURNÉES DÉCOUVERTES, FÊTES DU SPORT ET BOOT CAMP

Participation à l'encadrement de public scolaire en mai à Lavalette et octobre à Divonne-les-Bains

Initiation à tous les supports de pagaie disponibles : stand up paddle, kayak et dragon boat ... 2 journées d'encadrement sur une classe de 24 élèves à Lavalette



Lavalette



Divonne-les-Bains



Avril: Journée initiation Dragon-boat (barreur et sécurité) à Lavalette

Jeunes des 2 clubs présents, initiation à barrer un dragon boat, exercices de sécurité, renversement du bateau, vidage et réembarquement.



Un camp d'entraînement mené par Dragonboat Attitude au centre sportif de Bellecin (39) avec une quarantaine de participants venus de toute la France. Au programme : travail technique, sécurité en dragon boat et passage des pagaies couleurs.

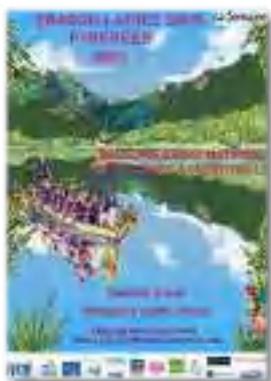
Le mois de juin a été propice aux sorties découvertes ...

A Lavalette, organisation d'un weekend d'initiation au kayak et dragonboat qui a accueilli plus de 60 personnes, avec le soutien des 2 clubs (Brioude et Brives) et du Syndicat mixte de Lavalette.



La fête du sport à Divonne-les-Bains qui fait toujours le bonheur de petits et grands ...

## RASSEMBLEMENTS, RANDONNÉES ET SORTIES AVEC LES AUTRES CLUBS DE FRANCE



- **Rassemblement national de Dragon Ladies au Lac de Génos-Loudenvielle (65) :** Démonstrations Sport Santé : escrime, marche nordique et rugby adaptés, tir laser, et Dragon Boat le dimanche



- **Vog' à Toul :** une équipe de Divonne-les-Bains a participé cette année pour la 1<sup>ère</sup> fois à la Vog' à Toul (15km sur la Moselle) au mois de mai ...toujours un merveilleux accueil de la part de nos amis de Toul !

- **United Ladies :** l'événement rassemble chaque année des Dragon ladies pour une descente de 200 km sur la Loire en C9. Cette année elles sont parties de Roanne pour rallier Nevers. Depuis la première édition en 2018, cette aventure est devenue le rendez-vous incontournable pour les Ladies de France et d'ailleurs. Ainsi les éditions en 2022 ont rassemblé 45 participantes venues de France, d'Italie, de Belgique, d'Irlande, d'Autriche, d'Allemagne, d'Angleterre des États-Unis et du Canada. United Ladies ne pourrait voir le jour sans le précieux soutien de ses partenaires, notamment celui du Comité régional canoë-kayak AURA! Merci!



- **RhonÔlac :** La fin de la saison s'est clôturée par la célèbre randonnée weekend à la Pagaie, RhonÔlac sur le magnifique lac d'Aix-les-Bains, à laquelle les clubs d'Annecy et de Divonne-les-Bains ont participé et surtout apprécié cette année le beau temps au rendez-vous !



**FESTIVALS DE DRAGON BOAT DE LYON ET D'ANNECY** organisés par les associations Kayak Sans Frontières et le club de canoë-kayak d'Annecy, avec la participation des Drôles de Rames.



### COMPÉTITIONS

L'équipe de Divonne-les-Bains a participé cette année encore aux sélectives du championnat de France (Gérardmer) et à la Coupe de France (Belfort). Première médaille pour le cadet du groupe qui a remporté avec les jeunes de Toul la 1<sup>ère</sup> place du 200 mètres !

*Coupe de France à Belfort*



*Championnat de France à Gérardmer*



### COUP DE CŒUR

En septembre dernier, nos drôles de Rames d'Annecy ont fêté leurs 10 ans d'existence ... pour ce faire, superbe navigation autour du lac avec les ladies du Léman, de Marseille, de Lille, de Voiron, de Chambéry et d'ailleurs ! Longue vie à vous les ladies et bravo pour tout ce que vous faites !



# Commission Kayak polo

Nicolas Trotoux



## Compétitions régionales : championnat, coupe et tournoi « open » :

Retour à une saison quasi « normale », après deux années très impactées par le COVID. On s'en réjouit ! Une journée a toutefois dû être annulée début avril en raison de la neige. Le championnat/tournoi a donc eu lieu sur 3 journées (une en piscine à St Etienne, une à Grenoble et la dernière à Divonne les Bains, 1<sup>ère</sup> organisation très réussie sur le lac).

Avec 5 équipes classées dans le championnat régional et 8 autres ayant participé en « open » ou sur la coupe régionale, on constate un léger mieux en termes d'effectif (équipes et joueurs-joueuses) en comparaison des années 2020-2021, toutefois c'est encore fragile et nous ne sommes pas revenus au niveau des saisons précédentes. Néanmoins des signaux positifs sont apparus en fin d'année et on espère un mieux pour 2023.

Les journées sont réparties sur l'Est du territoire AURA, avec une grosse implication des clubs pour l'organisation. Nous observons toutefois des difficultés pour accéder aux piscines (zéro journée pour 2023), nous obligeant à modifier notre programmation de saison. Cela a aussi un impact sur la dynamique et la préparation des équipes, car la « pause hivernale » est plus longue.

Un grand merci à tous les clubs organisateurs des journées pour leur investissement humain et financier.

La coopération avec les régions voisines est toujours active, plus particulièrement avec l'Occitanie, sur le plan sportif ou des formations. Echanges intéressants pour eux (ils n'ont peu ou pas d'animation dans leurs régions respectives) et également pour nous car cela renforce notre animation.

En revanche, il n'y a pas d'équipe sur le territoire de l'ancienne région Auvergne, un gros travail de développement reste à entreprendre, mais des appuis et des initiatives « locales » sont nécessaires pour que nous puissions apporter un soutien efficace.

Toujours une bonne dynamique, entraide et convivialité dans notre championnat, à conserver absolument ! Cela favorise le développement, l'intégration et la progression des nouvelles équipes en particulier. Merci à tous ceux et celles qui y contribuent.

L'équipe de Saint Just Saint Rambert I a remporté le championnat régional 2022, et évoluera en N3 pour la prochaine saison.

Dernier rendez-vous de la saison, la coupe régionale a été organisée cette année encore par Décines en octobre. 10 équipes y ont participé (comme en 2021). Evénement également très réussi. L'équipe de Décines-Meyzieu I remporte le tournoi « 1 », Grenoble II le tournoi « 2 ». Pour 2023, nous cherchons un nouveau lieu pour cette compétition, afin de soulager le club de Décines déjà très mobilisé par de nombreuses organisations en KP.

Toutes les compétitions sont gérées avec le site et logiciel fédéral « Kayak Polo Info » ([www.kayak-polo.info](http://www.kayak-polo.info)) où vous pouvez retrouver tout au long de la saison les résultats et classements.

## Résultats des équipes nationales séniors :

Les championnats nationaux ont cette année également pu se dérouler normalement. 5 équipes de la région étaient engagées dans ces championnats :

- Décines-Meyzieu I, 4<sup>ème</sup> en N2H et 6<sup>ème</sup> en playdown N1-N2 (maintenu en N2)
- Décines-Meyzieu II, 3<sup>ème</sup> en finale N3

- Divonne les Bains I, 8<sup>ème</sup> en finale N3 et 4<sup>ème</sup> en playdown N2-N3 (promu en N2 dès sa 3<sup>ème</sup> saison)
- Grenoble I, 4<sup>ème</sup> en N3 zone Sud Est, maintenu en N3 pour 2023
- Chambéry I, 6<sup>ème</sup> en N3 zone Sud Est, maintenu en N3 pour 2023

Le club de Décines-Meyzieu a accueilli 3 journées, 1 en N2 en mai, 1 N3 en juin et la finale N3 en septembre.

### **Animations jeunes / Equipe régionale U15-U18 / Stages :**

Deux temps forts ont eu lieu cette année, avec la 1<sup>ère</sup> étape du CAURAJ en Kayak Polo à la piscine de Saint Etienne en février, puis le Challenge Régional Jeunes à Saint Pierre de Bœuf début octobre, avec une grosse mobilisation des clubs pratiquant le kayak polo sur la région (matériel et organisation), que l'on remercie !

Pour 2023, il n'y aura pas de journée en piscine possible, nous sommes donc à la recherche d'un club organisateur pour l'animation CAURAJ sur le 1<sup>er</sup> week end de juillet.

Faute d'effectif dans les catégories concernées et de cadres pour mener les actions, aucune autre action spécifique n'a pu avoir lieu pour les U15 et U18. Toutefois, une équipe U18 a été formée au cours de l'année au sein du club de Décines et a participé à plusieurs journées régionales. Elle participera l'année prochaine au championnat de France U18. Des actions sont prévues pour « profiter » de cette dynamique et proposer à d'autres jeunes, isolés dans leurs clubs, de se former et de rencontrer des athlètes de la même tranche d'âge.

### **Formations d'arbitres et Officiels de Table de Marque :**

Après 2 années « calmes », plusieurs formations ont eu lieu en 2022. 16 arbitres régionaux stagiaires ont été formés cette année, sur 2 sessions (19-20 mars à Décines et 19-20 novembre à Divonne les Bains). Un grand merci à Denis pour son aide.

Une formation OTM a également eu lieu à Grenoble le 4 juin, avec 18 personnes formées.

3 nouveaux arbitres nationaux ont enfin participé à la formation organisée à Montpellier en janvier.

Nous avons toujours un important « pool » d'arbitres stagiaires qu'il faut accompagner pour leur cursus « pratique », avec l'aide des arbitres plus expérimentés que je remercie à cette occasion.

Pour 2023, seule une formation Officiel de Table de Marque sera organisée en mai.

### **Projets pour 2023 :**

**Animation sportive :** Maintenir la dynamique autour de l'animation régionale et arriver à intégrer de nouvelles équipes et les accompagner, renforcer l'effectif des équipes déjà présentes, notamment en jeunes. Les règles de permutation entre compétitions, pour les joueurs-ses de N3, resteront inchangées. Organiser le championnat/tournoi régional sur 4 journées, plus la coupe régionale en octobre, afin d'avoir des animations régulières dans l'année. Les animations jeunes sont également reconduites. Un gros travail de développement sur l'ouest de la région reste à faire également. Améliorer la communication entre les clubs, avec la création d'un groupe WhatsApp, pour partager les informations sur les créneaux d'entraînement respectifs, et favoriser ainsi des regroupements « spontanés », en particulier pour les équipes à petit effectif, où la dynamique a du mal à se maintenir.

**Formations, arbitrage :** Organiser une formation d'Officiel de Table de Marque (mai). Poursuivre l'accompagnement et la formation des nouveaux arbitres stagiaires pour les valider définitivement sur la partie pratique (idem pour les OTM).

**Animation jeune, équipes U15/U18, stages :** En premier lieu, identifier et mobiliser des cadres susceptibles d'accompagner ces projets. Poursuivre notre participation au CAURAJ et CRJ, car cela permet de faire découvrir l'activité au plus grand nombre. Mettre en place des stages ou journées d'entraînement collectives, en s'appuyant sur la dynamique de l'équipe jeunes de Décines. Si possible, à plus long terme, être présents sur les stages jeunes « polyvalents » du comité régional, avec des temps de formation dédiés au kayak polo (Pâques, Toussaint ?) ; c'est une attente de l'ETR, nous avons été sollicités pour cela, à nous de nous mobiliser pour y parvenir. En fonction de la réussite de cette première étape, envisager la formation d'un collectif régional jeunes en KP (catégorie d'âge à définir en fonction des forces en présence), intégrant à la fois des pratiquants réguliers du kayak polo mais aussi d'autres activités, pour un projet plus large (stages spécifiques et participation sur une compétition nationale).

**Equipe régionale féminine :** L'objectif reste de développer la pratique féminine dans les équipes et les clubs de la région. Faire progresser et accompagner les athlètes par des regroupements, stages, en s'appuyant notamment sur la dynamique de l'équipe féminine de Décines, qui participera cette année encore au championnat N2D et aux animations régionales. Pour le collectif « AURA », en baisse d'effectif du fait entre-autre de la formation de l'équipe à Décines, trouver le meilleur fonctionnement possible pour les filles restant « isolées », et leur permettre de jouer et progresser, entre féminines.

**Projet de développement commission régionale KP :** Le document a été finalisé au cours de l'année 2021, et se trouve intégré dans le projet de développement du comité régional. Si les axes des actions à conduire sont bien identifiés, le principal point « bloquant » reste toujours le nombre insuffisant de personnes investies pour la conduite des actions, qui nécessitent réellement « une équipe de commission ». Les thématiques suivantes ont particulièrement besoin d'être prises en main : animation jeunes, développement pratique féminine, communication... Appel aux bonnes volontés... !

**Evénementiel :** Toujours à l'étude, organiser un événement d'envergure nationale (finales par exemple) dans notre région, et quelques épreuves de rodage en amont. Si ce projet voit le jour, une mobilisation de tous les acteurs du kayak polo régional, mais pas seulement, sera indispensable !

Voici les principaux objectifs ; pour y parvenir, une équipe de bénévoles est nécessaire, il faudra encore la renforcer. Je remercie particulièrement Denis, Jules, Jean, Guilhem, Margaux, Yannick... ainsi que tous les clubs qui nous permettent de mener ces différents projets et de faire vivre la dynamique régionale, depuis quelques années déjà... !



*1<sup>ère</sup> organisation en kayak polo sur le lac de Divonne les Bains, les 17-18 septembre. Match Divonne les Bains II/ St Just St Rambert I*



*1<sup>ère</sup> manche du CAURAJ en kayak polo à St Etienne, le 6 février*

# Commission Loisirs

Pierre Mairesse



Cette année nous aurions presque pu avoir une année normale. Plus de crises sanitaire mais une canicule qui a mis à mal les niveaux d'eau. Malgré ces conditions difficiles certaines manifestations ont pu se réaliser.

## Animations 2022

### En eau calme

Les deux manifestations qui ont pu se dérouler sont la Rhon'ô'lac qui a fait le plein des inscrits avant la date limite d'inscription. La seconde manifestation est la POP ou Pagaie Orientation Paladru.

### En rivière

Les deux grandes manifestations régionales ont pu avoir lieu, à savoir la Lyon Kayak et le Marathon de l'Ardèche.

Pour la première année eu lieu un weekend découverte de l'Allier qui a permis de faire découvrir cette rivière sauvage.



### Rivière sportive

En ce qui concerne ce type de rassemblement nous avons eu :

- ✓ Le derby du Vénéon avec la création du petit derby du Vénéon
- ✓ La Fontaulière

### Difficulté de la commission

Le responsable de la commission a présenté sa démission.

Il est très difficile de mobiliser des clubs et des personnes sur ce type de commission. En effet, si la majorité des clubs pratique le loisirs ils le font en petit comité sans vouloir partager ni relayer les informations.

Il se passe même des mises en place de manifestations sur le même département à des dates identiques. Cela montre une absence réelle de volonté de donner de la force à cette commission.

Je souhaite bon courage au futur nouveau responsable

# Commission Océan racing

## Frédéric Lutz

L'activité OCR n'est pas très riche en pratiquants dans notre région. Le développement de cette pratique en eau douce reste surtout limité au loisirs sportif. La pratique en compétition ne concerne que quelques clubs.

### Les clubs pratiquant en AURA

Quelques clubs ont une pratique quotidienne loisirs, le VPA avec une équipe V6 féminine, Sevrier avec des sortie adultes V6, Thonon avec 2 V6 loisirs, CCKGA pratique V6 OC1 et V2 adultes.

### Stages mer et Formation

#### En Février avec le CCKGA



WE pagaies verte pirogue organisé par le Cck Gorges de l'Ardèche au Club Kayak Terre de Camargue, avec Lionel Mougin, Luis Brisson et Fred Lutz.

Pratique et sécurité en mer en mono place et V6 pour les 18 participants. Avec le dimanche, une navigation en mer formée pour les V6 et une petite course 5000 m en mono place. A la poursuite de Gilles Lelievre qui se classe 1<sup>er</sup> et les 3 membres du Cckga Frédéric Lutz second, Heifara Manate 3<sup>ème</sup> et Olivier Arch 4<sup>ème</sup>.

#### En Avril avec le SVVV



La semaine de stage pirogue et surfski à la Teste de Buch se termine en beauté par des retrouvailles avec les copains de Médoc Va'a 33.

Au final, entre 160 et 200 km avalés cette semaine !

### Participation aux compétitions

#### AURA aux C2F 2022 : Marseille

1 seul Club AURA a participé avec prêt de 15 rameurs (le SVVV), aux Championnats de France d'Océan Racing à Marseille:

Marie décroche le titre de championne France en longue distance monoplace OC1/V1 et une médaille de Bronze en OC2 mixte /femme avec Karen du club médoc Va'a 33



Joël obtient une belle médaille de Bronze 🥉 en OC1 longue distance monoplace vétérans 2 et une médaille de bronze 🥉 en OC1 courte distance.

Éric et Caro obtiennent une médaille d'argent 🥈 en OC2 mixte/femme

### Parcours national

#### => Sélectif national du Grau du Roi :

Avec des grosses conditions de navigation, un podium 100% Auvergne Rhône Alpes avec Éric Archambault et Bruno Kremer 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> du Club de Vault-en-Velin. Le CCKGA avec Heifara Manate en V1 et Olivier Arch en OC1 Lionel Mougin se classe 3<sup>ème</sup>.



Seul le SVVV a participé à l'ensemble des compétitions OCR 2022

#### => Sélectif national Mandelieu

- Courses courte distance : Pierre Carraud, kayak monoplace homme senior, 2<sup>ème</sup> ; Loic Burlet, pirogue monoplace V1 homme senior, 1<sup>er</sup> ; Marie Sollaud, pirogue monoplace dame senior, 1<sup>ère</sup>

- course longue distance : Pierre Carraud, kayak monoplace homme senior, 2<sup>ème</sup> ; Caroline Blanc / Marie Sollaud, OC2 mixte ou dame senior, 1<sup>ère</sup>.

=> Vendée VAA : V6 mixte 7<sup>ème</sup> au général



=> sélectif national du Grau du Roi :

Avec des grosses conditions de navigation, un podium 100% Auvergne Rhône Alpes avec Éric Archambault et Bruno Kremer 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> du Club de Vault-en-Velin. Le CCKGA avec Heifara Manate en V1 et Olivier Arch en OC1 Lionel Mougin, se classe 3<sup>ème</sup>.

OC2 mixte ou dames senior : Caroline Blanc / Sebastien Schlotter, 1<sup>er</sup> ; OC1 ou V1 dame senior, Marie Sollaud, 1<sup>ère</sup>.

=> Sélectif national de la Seyne sur Mer :

OC1 hommes vétérans 2 et + : Joël Bardini, 1<sup>er</sup> ; Éric Archambault, 2<sup>ème</sup> ; Sebastien Schlotter, 3<sup>ème</sup> ;

V1 ou OC1 dame senior : Caroline Blanc, 3<sup>ème</sup>  
Courses en équipage OC2 hommes seniors : Sébastien Schlotter / Éric Archambault, 1<sup>er</sup> - V6 mixte senior : Joël Bardini, Loïc Burlet, Laurent Friedrich, Marie Sollaud, Caroline Blanc, Caroline Jehl, 2<sup>ème</sup>.

=> Extreme Cordouan : Étape 1 : V1 ou OC1 dame senior, Marie Sollaud, 1<sup>ère</sup> - Étape 2 : V1 ou OC1 dame senior, Marie Sollaud, 1<sup>ère</sup> - OC1 homme vétérans 2 et +, Éric Archambault, 2<sup>ème</sup>

=> Te Aito OC1 homme Vétérans 2 et + : Éric Archambault, 2<sup>ème</sup>.

=> Lyon kayak : Embarcations pagaie simple, hommes et dame, Sébastien Schlotter, 2<sup>ème</sup> ; Bruno Kremer, 3<sup>ème</sup> ; une seule participante féminine qui n'a jamais été citée était du SVVV) ; SUP dames : Marie Sollaud, 1<sup>ère</sup> ; Sup hommes : Éric Archambault 2<sup>ème</sup>.

=> Istres Paddle Contest (sélectif national de l'Étang de Berre) : K1 homme sénior, Pierre Carreaud, 3<sup>ème</sup> ; OC1 homme vétérans 2 et +, Sébastien Schlotter, 1<sup>er</sup> ; Bruno Kremer, 2<sup>ème</sup> ; OC1 ou V1 dame senior, Marie Sollaud, 1<sup>ère</sup> ; Caroline Blanc, 2<sup>ème</sup>.

=> Léman Paddle Race : OC1 homme sénior et Vétérans : Sebastien Schlotter, 3<sup>ème</sup> du classement général (2 étapes)

=> Marathon de la Dordogne :

V1 homme sénior et vétérans : Sébastien Schlotter, 2<sup>ème</sup>.

=> Marathon de l'Ardèche :



Le CCKGA participe avec 1 V6H 3<sup>ème</sup> et 1V6 mixte 8<sup>ème</sup>.

En tout, déplacements sur 16 compétitions différentes par des piroguiers du club en V1, OC1, OC2 - Seuls les plus importants sont présentés ici

JANVIER - Ze Race (downwind 40 km - Guadeloupe) Barbara et Vincent W. 1<sup>er</sup> en OC2 ; Emma 1<sup>ère</sup> en OC1 ; Stéphan en OC1

MAI - Dordogne intégrale (130 km) : Vincent M. 1<sup>er</sup> en V1

JUIN - Loire 725 km : Vincent M. 1<sup>er</sup> en V1 en 94 heures sur 5 jours

OCTOBRE - Corsica Paddle Trophy : Vincent M, 3<sup>ème</sup> en OC1

NOVEMBRE - Championnat de France océan racing : Emma en OC1



## Commission Raft

**Pierre Soubry**

Malheureusement cette année rien de ce qui était prévu n'a pu se mettre en place.

La course prévue en juin a dû être annulée en raison du manque d'eau et de l'impossibilité pour EDF de lâcher de l'eau sur l'Allier. EDF nous a précisé qu'il n'y aurait plus de lâcher d'eau sur l'Allier du fait de la modification du barrage de Poutès.

Les autres rendez vous ont également été mis en difficulté du fait du manque de moyens et de matériel ; le Comité n'ayant pas pu constituer une flotte de bateaux de course indispensables à la mise en place de compétition officielle de rafting et aucun club de la région ne souhaitant mettre en place celle ci.

Tout cela s'inscrivant dans le manque de dynamisme national à la mise en avant de la discipline alors que nous sommes champion du monde en raft mixte, médaille d'argent en para et médaille de bronze en raft féminin aux derniers championnats du monde à l'Argentière-la-Bessée.

Le Comité restant attentif au développement de la pratique, la commission prendra en compte et je soutiendrais toutes les demandes de club souhaitant organiser une course de raft en 2023. Pour info les France de raft sont les 15 et 16 avril à Pau et les inscriptions sont toujours possibles. Les modes de sélection en équipe de France sont sur le site de la fédé.



# Commission Slalom

Matthieu Hug



## Les effectifs en pratique compétitive

Après 2 années très difficiles, le niveau d'activité du slalom en région est quasiment revenu à son meilleur niveau d'avant la crise. C'est un constat encourageant qui nous permet d'aborder le futur plus sereinement. Il faut saluer les efforts qui ont été faits par les clubs pour faire revenir les adhérents à la pratique du slalom. Un autre motif de satisfaction se situe dans l'observation de la croissance de la pratique féminine, qui n'a jamais été aussi importante dans notre région.

Genre	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Femmes	72	69	85	87	36	57	97
Hommes	236	261	270	237	97	190	249
Total	307	330	355	323	133	247	346

Genre	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Femmes	23%	21%	24%	27%	27%	23%	28%
Hommes	77%	79%	76%	73%	73%	77%	72%

Ces indicateurs sont bien meilleurs que ceux observés au niveau national, où l'on accuse encore un retard significatif par rapport à l'avant crise.

Genre	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Femmes	818	814	808	813	375	612	767
Hommes	3074	3091	2903	2732	1222	2128	2469
Total	3891	3905	3711	3545	1598	2739	3235

Genre	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Femmes	21%	21%	22%	23%	24%	22%	24%
Hommes	79%	79%	78%	77%	76%	78%	76%

Il est également intéressant de noter que si, globalement, un tassement progressif semble s'opérer dans les effectifs des slalomeurs au fil des années et indépendamment de la crise sanitaire, cela ne semble pas être aussi sensible dans notre région, ce qui indique que nous arrivons à maintenir l'attractivité de la discipline.

Le nombre de compétiteurs en 2022 a augmenté en région AURA de 40% par rapport à 2021. Cette augmentation a été beaucoup plus importante chez les féminines : +70% de progression chez les dames et 31% de progression chez les hommes. Les canoës ont progressé plus vite que les kayaks :

Cat	Division	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
C1D	Toutes	13	10	16	16	7	11	25
C1H	Toutes	49	53	49	43	18	43	57
K1D	Toutes	54	54	64	64	27	44	67
K1H	Toutes	172	187	202	176	77	143	183
C2D	Toutes	2	1	0	2	2	0	2
C2H	Toutes	12	17	14	13	2	2	6
C2M	Toutes	5	8	10	9	0	4	6

## Calendrier Sportif : manifestations réalisées sur le territoire

2022 a également été l'occasion de retrouver une animation territoriale d'un niveau standard. Le calendrier a permis de proposer des courses de tous régionales et nationales bien réparties sur l'année.

Il faut remarquer l'important effort collectif qui a permis l'organisation de la course N3 de Saint-Pierre-de-Bœuf. Cette compétition a été organisée au pied levé alors qu'elle était initialement prévue en PACA. Merci à tous les clubs et à leurs bénévoles qui ont relevé le défi, pour permettre aux athlètes N3 de disposer de toutes les dates de leur Coupe de France

Calendrier	2022	Lieu	Compétiteurs	
			Course 1	Course 2
Février	REG	Vallon Pont d'Arc	187	188
Mars	N2	Saint Pierre de Bœuf	350	
Avril	N3	Vallon Pont d'Arc	125	
Avril	REG	Le Bourget du Lac	118	
Mai	N3	Saint Pierre de Bœuf	132	
Juillet	N2	Bourg Saint Maurice	308	
Septembre	REG	St Sauveur de Montagut	136	142
Octobre	REG	Saint Pierre de Bœuf	287	288
Octobre	REG	L'Isle de la Serre	282	
Décembre	REG	Lavault Ste Anne	49	
Total			2592	

Au regard du nombre de bateaux ayant pris le départ d'une course au cours de l'année, on retrouve les mêmes tendances que celles présentées en début de rapport : 2022 est un bon cru, puisqu'il s'agit du plus gros nombre de départs donnés en région pour une année sans organisation des championnats de France.

	REG		N3		N2		N1		CHF		CHF Universitaire		Ensemble	
	Courses	Bateaux	Courses	Bateaux	Courses	Bateaux								
2016	7	1446	2	285	1	336	1	214	2	486			13	2767
2017	7	1486	2	268	1	335	0	0	0		1	62	11	2151
2018	10	1253	2	294	1	169	2	376	2	479	1	78	18	2649
2019	7	1393	2	274	1	295	2	255	0		0		12	2217
2020	8	1176	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	1176
2021	4	1010	3	414	0	0	3	437	2	493	0	0	12	2354
2022	9	1677	2	257	2	658	0	0	0	0	0	0	13	2592

Ces succès sont à mettre au crédit des clubs organisateurs. Notons d'ailleurs que l'animation sportive proposée en région AURA dépasse nos frontières, puisque de nombreux clubs issus de régions limitrophes s'inscrivent à nos courses régionales.

La commission slalom est toujours disponible en support aux organisateurs en cas de besoin, et encourage les clubs à soutenir cette dynamique en proposant leur candidature.

### Haut Niveau – Pôle Espoirs

Depuis son ouverture en 2019 le pôle espoirs d'Oyonnax a déjà permis à de nombreux jeunes kayakistes de développer leurs aptitudes, et il ne fait aucun doute que la dynamique actuelle du slalom dans notre région lui doit beaucoup.

Au nom de tous les compétiteurs de la région, je tiens à remercier chaleureusement l'entraîneur du pôle Alain Jourdant, pour l'ampleur du travail réalisé au profit de tous ces jeunes.

Nous savons que la pérennité de la structure est un sujet d'inquiétude pour le Comité Régional, et que l'argent risque de faire défaut. Mais nous souhaitons souligner que les bénéfices d'un pôle ne se limitent pas aux quelques athlètes qui ont la chance d'y être sélectionnés, car ces jeunes impulsent des envies auprès des autres pratiquants de leurs clubs, au bénéfice de toute notre activité.

### Juges et Arbitres

Plus d'une vingtaine de juges de portes ont été formés à l'occasion du sélectif régional de printemps au Bourget-du-Lac ou lors du double sélectif de Sain-Pierre en octobre. Ce rythme de formation permet à la fois le renforcement nos effectifs d'officiels, et le renouvellement nécessaire dû au turnover.

Il n'a pas été possible de former des juges nationaux car il n'y a pas eu de session de formation dédiée. Des contacts ont été pris avec la CNA pour programmer en 2023 une session de ce type en région. Cela doit permettre de disposer de plus de juges arbitres pour notre animation régionale.

### Résultats Sportifs

- Aux Championnats de France individuels Cadets Juniors C2M
  - Médaille d'Argent en K1HC : Ianis Triomphe, Chambéry Le Bourget CK
  - Médaille d'Argent en K1HJ : Théo Brun, CCK des Gorges de l'Ardèche
  - Médaille de Bronze en C1HC : Ianis Triomphe, Chambéry Le Bourget CK
  - Finaliste en C1DC (4<sup>ème</sup>) : Judith Locatelli, EV Oyonnax CK
  - Finaliste en C1DJ (4<sup>ème</sup>) : Léonie Reichert, CK Lyon Oullins La Mulatière
  - Finaliste en K1DJ (6<sup>ème</sup>) : Zélie Ferraris, La Plagne EV
  - Finaliste en K1HJ (7<sup>ème</sup>) : Arthur Blocquaux, Annonay CKC
  - Finaliste en K1DC (9<sup>ème</sup>) : Judith Locatelli, EV Oyonnax CK

- Aux Championnats de France Elite
  - 3ème en K1DU23 : Angèle Hug, Eyrieux CK (7<sup>ème</sup> en K1DS ) -> sélectionnée en équipe KDU23
  - 4ème en K1DU23 : Coline Charel, Vallon Plein Air (9<sup>ème</sup> en K1DS )
  - 4ème en C1HU23 : Adrien Fischer, EV Oyonnax CK (6<sup>ème</sup> en C1HS)
  - 5ème en C1DU23 : Angèle Hug, Eyrieux CK (7<sup>ème</sup> en C1DS)
  - 8ème en K1DU23 : Marie Amélie Silvin, Chambéry Le Bourget CK
  - 9ème en K1DU23 : Solène Grenier, CK Lyon Oullins La Mulatière
  - 9ème en K1HU18 : Ianis Triomphe, Chambéry Le Bourget CK
  - 10ème en K1DU18 : Zélie Ferraris, La Plagne EV
  - 10ème en K1HU18 : Arthur Blocquaux, Annonay CKC
  - 14ème en K1DU18 : Maya Georgel, Chambéry Le Bourget CK
  - 15ème en C1HU18 : Ianis Triomphe, Chambéry Le Bourget CK
- Aux Championnats de France Slalom Cross
  - Médaille de Bronze en K1D : Marie Amélie Silvin, Chambéry Le Bourget CK
- Classement Général Coupe de France N1 (Podiums)
  - Médaille d'Or en C1D : Angèle Hug, Eyrieux CK
  - Médaille d'Or en K1D : Coline Charel, Vallon Plein Air
  - Médaille d'Argent en K1D : Angèle Hug, Eyrieux CK
- Championnat du Monde ICF U23 à Ivrea
  - Demi-Finaliste en K1D (17<sup>ième</sup>) : Adrien Fischer, EV Oyonnax CK
  - Champion du Monde en C1H par équipe : Adrien Fischer, EV Oyonnax CK
  - Demi-Finaliste en K1D (26<sup>ième</sup>) : Angèle Hug, Eyrieux CK
  - Médaille de Bronze K1D en équipe : Angèle Hug, Eyrieux CK
- Championnat d'Europe ECA U23 à Ceske Budejovice
  - Vice-Championne d'Europe K1D en individuel : Angèle Hug, Eyrieux CK
  - Vice-Championne d'Europe K1D en équipe : Angèle Hug, Eyrieux CK
- Coupe du Monde ICF de Tacen (Slovénie)
  - Finaliste en C1D(8<sup>ième</sup>) : Angèle Hug, Eyrieux CK
- ICF Ranking à Merano
  - Médaille d'Or en C1D : Angèle Hug, Eyrieux CK
  - Médaille d'Or en K1D : Angèle Hug, Eyrieux CK



## **Pôle Espoirs**

### **Patrice Fischer**



Pour sa 3<sup>e</sup> année de fonctionnement le pôle Espoir basé sur Oyonnax s'est enfin affranchi des restrictions covid et a pu tourner à plein régime sans interruption. Le programme d'actions s'en trouve largement enrichi avec de nombreux déplacements sur les bassins de référence internationale.

La montée en puissance du pôle se fait aussi dans l'effectif. En effet, nous accompagnons cette année 10 athlètes dont 2 filles, issus de 7 clubs et 4 départements de la région. Le pôle en profite pour intégrer sur certaines actions des jeunes régionaux « prometteurs », principalement des filles, afin de les préparer aux échéances principales (Piges, championnats de France).

Enfin, la mise en commun des ressources et athlètes sur certains stages (préparation aux championnats de France à Metz, stage hivernal à Pau et St Pé) permet de renforcer la dynamique régionale globale dans l'activité slalom.

Le suivi scolaire des athlètes au lycée Arbez Carme est plutôt satisfaisant, 100 % des sortants ayant validés leur projet de parcours post bac. Pendant le cursus au lycée, de nombreux cours de rattrapage et de soutien viennent palier aux absences dues au stages et compétitions, ainsi qu'aux difficultés scolaires de certains athlètes.

Du côté des points négatifs, nous n'avons pas sélectionné, en 3 ans, d'athlète en équipe de France, et par voie de conséquence, en liste « relève ». Le recrutement féminin est à ce jour assez faible bien qu'en augmentation (2 filles en 2021-22, 3 filles en 2022-23).

Pour se faire une idée du fonctionnement du pôle, voici quelques chiffres concernant l'année 2022 :

- **Le programme d'actions :**
  - un total de 99 jours de stages ou de regroupements encadrés (dont 30 jours à Vaires-sur-Marne, 25 jours sur des bassins internationaux, 12 jours à Bourg-St-Maurice, 12 à Metz) ;
  - un programme commun à tous les profils sauf au mois d'avril, pour les piges slalom et extrême ;
  - 1 déplacement sur une courses ICF (Ivréa en juin) et une tournée de l'Est (Prague et bassins alentours).
- **Les résultats :**
  - 2 athlètes retenus pour les sélections Juniors Slalom ;
  - 9 athlètes retenus pour les sélections Juniors Xtrem Slalom ;
  - 1 médaille de bronze aux championnats de France ;
  - 1 athlète intégré dans des collectifs d'entraînement de plus de 18 ans ;
  - 6 athlètes listés Espoir en 2022.
- **La vie à Oyonnax :**
  - les entraînements : 3 à 5 séances de bateau par semaine dont au moins 1 à Sault-Brenaz ou Yenne, salle de musculation, vestiaire et douches disponibles au lycée, ski de fond en hiver. Les entraînements se font sur 3 créneaux communs à tous ainsi qu'avec des groupes plus restreints sur des plages horaires libres de cours.

- soutien scolaire en fonction des besoins ;
- visite médicale pour le SMR sur place, le médecin aiguillant éventuellement les athlètes vets des tests complémentaires ; kiné du sport à 3' du lycée à pied.

Pour conclure, après deux années de démarrage marquées par la covid, le pôle espoir a donc atteint aujourd'hui un fonctionnement plein et optimal. Celui ci répond au double objectif de proposer une solution d'accès au haut niveau sur le territoire Aurhalpin ainsi que d'intégrer et d'enrichir une dynamique régionale.



# Réponses aux questions posées

